

Bulletin mensuel des postes et télégraphes

France. Ministère des postes. Auteur du texte. Bulletin mensuel des postes et télégraphes. 1900-10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.



N° 12.

ANNEXE

AU BULLETIN MENSUEL DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

OCTOBRE 1900.

SOMMAIRE.

	Pages.
CRÉATION et ouverture de bureaux de poste.....	736
CRÉATION d'une recette de poste française de plein exercice à Pékin.....	737
CHANGEMENT de dénomination des bureaux ambulants de jour et de nuit circulant entre Paris et Lille.....	737
CRÉATION de réseaux téléphoniques. — Ouverture de réseaux et de circuits téléphoniques.....	738
ANNOTATIONS à la Nomenclature des bureaux télégraphiques.....	742
ERRATUM au bulletin rectificatif n° 20 au Tarif télégraphique.....	745
ANNOTATIONS au Tarif télégraphique.....	745
ANNOTATIONS à l'Instruction générale des Postes.....	746
ANNOTATIONS au Tarif des Postes.....	748
ANNOTATIONS au Carnet n° 1516.....	749
ÉTAT comparatif des recouvrements effectués à la fin du mois de juillet des années 1900 et 1899. — France.....	751
ÉTAT comparatif des recouvrements effectués à la fin du mois de juillet des années 1900 et 1899. — Algérie.....	752
TABLEAU des opérations effectuées par la Caisse nationale d'épargne pendant le mois de septembre 1900.....	753
ANNOTATIONS à l'Instruction du 28 mars 1892, sur le service extérieur de la Caisse nationale d'épargne.....	753
JUGEMENTS.....	753
FAITS divers.....	754
ARRÊTÉS ministériels, des 26 septembre, 1 et 6 octobre 1900, décernant la médaille d'honneur des Postes et des Télégraphes.....	756
JOURS d'audience de M. le Sous-Secrétaire d'État et de M. le Chef du Cabinet.....	758
MUTATIONS dans le personnel médical des Postes et des Télégraphes.....	758
NOMINATIONS.....	758
PROMOTIONS.....	760
NOMINATIONS et mutations.....	761

DIRECTION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 1^{er} BUREAU.
ORGANISATION DES BUREAUX ET DE LA DISTRIBUTION.

Création et ouverture de bureaux de poste.

Création de recettes simples des postes de 3^e classe.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS OÙ LES NOUVEAUX BUREAUX ont été installés.	DATES DES ARRÊTÉS de création.
Seine-et-Oise.....	Achères (1).....	22 novembre 1899.

(1) Conversion de l'établissement de facteur-receveur existant dans la commune.

Création d'établissements de facteur-receveur.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS OÙ LES NOUVEAUX BUREAUX ont été installés.	DATES DES ARRÊTÉS de création.
Haute-Garonne.....	Saint-Léon.....	6 mars 1900.
Haute-Savoie.....	Mégevette.....	18 avril 1900.
Aisne.....	Amigny-Rouy.....	25 juillet 1900.
Ariège.....	Montferrier.....	30 novembre 1899.
Bouches-du-Rhône.....	Saint-Mitre.....	15 janvier 1900.
Côte-d'Or.....	Viserny.....	3 mai 1900.
Dordogne.....	Villac.....	20 juin 1900.
Doubs.....	Montgesoye.....	13 juin 1900.
Eure-et-Loir.....	Saint-Sauveur-Levasville.....	27 décembre 1898.
Gard.....	Sernhae (1).....	18 mai 1900.
Loir-et-Cher.....	Vallières-les-Grandes.....	20 février 1900.
Haute-Marne.....	Goncourt.....	2 juillet 1900.
Meuse.....	Arrancey.....	13 juin 1900.
Oise.....	Conchy-les-Pots (2).....	20 février 1900.
Puy-de-Dôme.....	Valbelex.....	20 avril 1900.
Haute-Saône.....	Choye.....	22 janvier 1900.
Saône-et-Loire.....	Gury.....	2 juin 1900.
Vendée.....	Nieul-sur-Autise.....	12 mars 1900.
Seine-et-Oise.....	Châteaufort.....	13 juin 1900.
Hautes-Alpes.....	Montmorin.....	25 juillet 1900.
Ariège.....	Aucazein.....	3 mai 1900.
Aveyron.....	Peyrusse.....	15 mai 1900.
Côte-d'Or.....	Trouhans.....	14 mars 1900.
Drôme.....	Montelier.....	28 juin 1900.
Gard.....	Dombies.....	13 juin 1900.
Indre-et-Loire.....	Thilouze.....	21 mai 1900.
Somme.....	Ville-sur-Ancre.....	15 juin 1900.
Var.....	Bruc-Auriac.....	25 juillet 1900.
Aveyron.....	Laval-Roquecezière.....	21 octobre 1899.

(1) Conversion de l'établissement de facteur-receveur municipal existant dans la commune.
(2) Conversion de la recette auxiliaire rurale des postes existant dans la commune.

Ouverture de recettes auxiliaires urbaines des Postes.

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION DES BUREAUX.	INDICATION DES BUREAUX D'ATTACHE.	DATES D'OUVERTURE.
Var.	Toulon D.	Toulon.	8 septembre 1900.
Doubs.	Besançon A.	Besançon.	16. septembre 1900.
Gard.	Nîmes B.	Nîmes.	1 ^{er} octobre 1900.
Vienne.	Poitiers B.	Poitiers.	20 septembre 1900.
Seine-Inférieure.	Dieppe A.	Dieppe.	16 octobre 1900.
Eure.	Les Andelys A.	Les Andelys.	1 ^{er} octobre 1900.
Seine-et-Oise.	Gargan (com ^{no} de Livry).	Livry.	30 septembre 1900.
Puy-de-Dôme.	Thiers A.	Thiers.	1 ^{er} octobre 1900.
Pas-de-Calais.	Lens A.	Lens.	6 octobre 1900.
Eure-et-Loir.	Chartres B.	Chartres.	16 octobre 1900.

Ouverture de recettes auxiliaires rurales des Postes.

DÉPARTEMENT.	DÉSIGNATION DES BUREAUX.	DÉSIGNATION DES BUREAUX D'ATTACHE.	DATE D'OUVERTURE.
Isère.	Varecs.	Pont-de-Claix.	16 septembre 1900.
Pyrénées-Orientales ..	Villelongue - de - la - Sa- lanque.	Perpignan.	<i>Idem.</i>

DIRECTION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3^e BUREAU.
CORRESPONDANCE POSTALE INTERNATIONALE. — SERVICES MARITIMES.

Création d'une recette de poste française de plein exercice à Pékin.

Un arrêté ministériel, en date du 20 juin 1900, a décidé la création d'une recette de poste française de plein exercice à Pékin.

L'ouverture de ce bureau aura lieu vraisemblablement en décembre.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 2^e BUREAU.
CORRESPONDANCE POSTALE INTÉRIEURE.

Changement de dénomination des bureaux ambulants de jour et de nuit circulant entre Paris et Lille.

A partir du 1^{er} novembre 1900, le bureau ambulant de jour desservant la ligne de PARIS à LILLE et désigné PARIS à ARRAS portera le dénomination de PARIS à LILLE 1^o. Le bureau ambulant de nuit circulant sur la même ligne sous le nom de PARIS à LILLE sera appelé PARIS à LILLE 2^o.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 3^e BUREAU.
CORRESPONDANCE TÉLÉPHONIQUE INTÉRIEURE ET INTERNATIONALE.

Création de réseaux téléphoniques. — Ouverture de réseaux
et de circuits téléphoniques.

Création de réseaux téléphoniques.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS où les nouveaux réseaux doivent être installés.	ÉTENDUE DES RÉSEAUX.	DATES DES ARRÊTÉS de création.
Aube	Plancy	Cercle de 1,500 mètres de rayon	19 septembre 1900.
Eure-et-Loir	Maintenon	Idem	27 septembre 1900.
Gers	Auch	Idem	19 septembre 1900.
Idem	Eauze	Idem	Idem.
Idem	Lectoure	Idem	Idem.
Idem	Lombez	Idem	Idem.
Idem	Masseube	Idem	Idem.
Idem	Miclan	Idem	Idem.
Idem	Mirande	Idem	Idem.
Idem	Vic-Fezensac	Idem	Idem.
Isère	Abrets (Les)	Idem	Idem.
Idem	Allevard	Idem	Idem.
Idem	Beurepaire	Idem	Idem.
Idem	Clelles	Idem	Idem.
Idem	Corps	Idem	Idem.
Idem	Côte-Saint-André (La)	Idem	Idem.
Idem	Domène	Idem	Idem.
Idem	Frenay-d'Oisans	Idem	Idem.
Idem	Goncelin	Idem	Idem.
Idem	Grand-Lemps	Idem	Idem.
Idem	Mens	Idem	Idem.
Idem	Meyieux	Idem	Idem.
Idem	Monestier-de-Clermont	Idem	Idem.
Idem	Morceltel	Idem	Idem.
Idem	Pont-de Beauvoisin	Idem	Idem.
Idem	Pont-en-Royans	Idem	Idem.
Idem	Roybon	Idem	Idem.
Idem	Roussillon	Idem	Idem.
Idem	Salle (La)	Idem	Idem.
Idem	St-Christophe-en-Oisans	Idem	Idem.
Idem	Saint-Egrève	Idem	Idem.
Idem	St-Étienne-de-St-Geoirs	Idem	Idem.
Idem	Saint-Geoirs	Idem	Idem.
Idem	Saint-Ismier	Idem	Idem.
Idem	Saint-Jean-de-Bournay	Idem	Idem.
Idem	Saint-Laurent-du-Pont	Idem	Idem.
Idem	Saint-Priest	Idem	Idem.
Idem	St-Symphorien-d'Ozon	Idem	Idem.
Idem	Sassenage	Idem	Idem.
Idem	Touvet (Le)	Idem	Idem.
Idem	Valbonnais	Idem	Idem.
Idem	Verpillière (La)	Idem	Idem.
Idem	Villard-de-Lans	Idem	Idem.
Idem	Vinay	Idem	Idem.
Idem	Virieu	Idem	Idem.
Idem	Voreppe	Idem	Idem.

DÉPARTÉMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS où les nouveaux réseaux doivent être installés.	ÉTENDUE DES RÉSEAUX.	DATES DES ARRÊTÉS de création.
Loire (Haute-)	Allègre.....	Cercle de 1,500 mètres de rayon..	19 septembre.
Idem.....	Brioude.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Craponne.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Fay-le-Froid.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Langeac.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Monastier.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Monistrol-d'Allier.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Monistrol-sur-Loire.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Montfaucon.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Pradelles.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Puy (Le).....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Saint-Didier-la-Séauve.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Saint-Julien-Chapteuil.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Saint-Paulien.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Tencé.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Vorey.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Yssingeaux.....	Idem.....	Idem.
Marne (Haute-)	Vaux-sous-Aubigny.....	Idem.....	6 octobre 1900.
Nord.....	Gravelines (1).....	Idem.....	19 sept. 1900.
Saône-et-Loire.....	Crèches.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Chape ^{lle} -de-Guinchay (La).....	Idem.....	Idem.
Seine-et-Oise.....	Saint-Prix.....	Idem.....	Idem.
Vosges.....	Bains-les-Bains.....	Idem.....	6 octobre 1900.
Idem.....	Bresse (La).....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Bulgnéville.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Celles.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Châtel.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Châtenois.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Corcieux.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Coussey.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Damblain.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Darney.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Docelles.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Dompaire.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Fontenoy.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Grand.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Grandvillers.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Hennezel.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Isches.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Lamarche.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Laveline.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Lépanges.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Lilloi.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Monthureux-sur-Saône.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Moussey.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Plainfaing.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Provanchères.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Remoncourt.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Rochesson.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Saulures.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Saint-Ouen.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Tholy (Le).....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Vagney.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Veroux.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Ville-sur-Ilhon.....	Idem.....	Idem.
Yonne.....	Villeneuve-l'Archevêque.....	Idem.....	13 sept. 1900.

(1) Ce réseau sera compris dans le groupe de Dunkerque.

Ouverture de réseaux téléphoniques.

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION DES RÉSEAUX.	DATES DE L'OUVERTURE des réseaux.
Charente-Inférieure.....	Nieul-sur-Mer.....	1 ^{er} octobre 1900.
<i>Idem</i>	Saint-Martin-de-Ré.....	10 octobre 1900.
<i>Idem</i>	La Flotte.....	<i>Idem</i> .
Corrèze.....	Malemort.....	16 octobre 1900.
Côte-d'Or.....	Messigny.....	8 octobre 1900.
<i>Idem</i>	Étaules.....	<i>Idem</i> .
Doubs.....	Le Russey.....	1 ^{er} octobre 1900.
<i>Idem</i>	Saint-Vit.....	10 octobre 1900.
Gard.....	Aubais.....	15 octobre 1900.
Marne (Haute).....	Prauthoy.....	25 septembre 1900.
<i>Idem</i>	Vaux-sous-Aubigny.....	<i>Idem</i> .
<i>Idem</i>	Jonchéry.....	21 octobre 1900.
Meurthe-et-Moselle.....	Longuyon.....	16 octobre 1900.
Nord.....	Somain.....	27 septembre 1900.
Oise.....	Le Meux.....	10 octobre 1900.
Seine-et-Oise.....	Chamarande.....	7 septembre 1900.
Somme.....	Nesle.....	6 octobre 1900.
Yonne.....	Villeneuve-l'Archevêque.....	10 octobre 1900.

Ouverture de circuits téléphoniques.

DÉSIGNATION des CIRCUITS.	LONGUEUR des CIRCUITS.	NATURE ET DIAMÈTRE des fils.	POINTS de COUPURE.	DATES DE L'OUVERTURE des circuits.
	kilom.			
Valtin = Gérardmer.....	12 475	Fer 3 ^m /m.	18 sept. 1900.
Bézauges-la-Grande = Reméreville = Nancy (1).....	8 805 17 675	Fer 3 ^m /m.	19 sept. 1900.
Châlons-sur-Marne = Mourmelon (2).....	32 380	Cu. 3 ^m /m.	25 sept. 1900.
Charolles = Mâcon.....	61 445	Cu. 3 ^m /m.	<i>Idem</i> .
Cambrai = Lille 2 ^o	62 650	Cu. 3 ^m /m.	20 sept. 1900.
Somain = Douai.....	14 870	Cu. 2 ^m /m _{1/2}	27 sept. 1900.
Cambrai = Douai.....	29 050	Cu. 2 ^m /m _{1/2}	<i>Idem</i> .
Le Russey = Marleau.....	16 580	Bin. 3 ^m /m.	1 ^{er} oct. 1900.
Epernay = Paris 2 ^o	145 891	Cu. 4 ^m /m.	22 sept. 1900.
Cambrai = Paris.....	247 559	Cu. 4 ^m /m.	28 sept. 1900.
Tergnier = Paris 2 ^o	139 134	Cu. 4 ^m /m.	29 sept. 1900.
Nesle = Ham.....	13 113	Cu. 2 ^m /m _{1/2}	6 oct. 1900.

(1) Circuit de relais polarisés.

(2) Le circuit Châlons-sur-Marne = Mourmelon = Reims a été pourvu de relais polarisés.

DÉSIGNATION des CIRCUITS.	LONGUEUR des CIRCUITS. kilom.	NATURE ET DIAMÈTRE des fils.	POINTS de COUPURE.	DATE DE L'OUVERTURE des circuits.
Etaules = Messigny = Dijon (1)	6 765	Cu. 2 ^m /m ¹ /2.	8 oct. 1900.
Saint-Vit = Besançon	10 200	Cu. 2 ^m /m ¹ /2.	10 oct. 1900.
Le Meux = La Croix-Saint-Ouen (3)	1 200	Cu. 2 ^m /m ¹ /3.	<i>Idem.</i>
Montécheroux = Saint-Hippolyte.	4 500	Cu. 2 ^m /m ¹ /2.	<i>Idem.</i>
Beauvais = Méru	26 360	Cu. 3 ^m /m.	15 oct. 1900.
Vaux-sous-Aubigny = Prauthoy Langres (1)	4 020 21 738	Cu. 2 ^m /m ¹ /2.	16 oct. 1900.
Jonchéry = Chaumont	6 735	Cu. 2 ^m /m ¹ /2.	21 oct. 1900.
Nieul-sur-Mer = La Rochelle	6 296	Cu. 2 ^m /m ¹ /2.	1 ^{er} oct. 1900.
Royan = Bordeaux	145 560	Cu. 3 ^m /m.	3 oct. 1900.
Saint-Martin-de-Ré = La Flotte = La Rochelle (1)	4 083 15 505	Cu. 2 ^m /m ¹ /2.	Dans la partie aérienne et câble à 2 conducteurs de 5 ^k 617 dans la par- tie sous-marine	10 oct. 1900.
Aubois = Aigues-Vives	2 990	Cu. 2 ^m /m ¹ /2.	15 oct. 1900.
Malemort = Brive	3 441	Cu. 2 ^m /m ¹ /2.	16 oct. 1900.
Cumières = Epernay	5 015	Cu. 2 ^m /m ¹ /2.	3 oct. 1900.
Asnières = Paris 7° et 8°	Circ. souter.	10 sept. 1900.
Chamarande = Etréchy (4)	3 265	Cu. 2 ^m /m ¹ /2.	5 sept. 1900.
Vesly = Les Thilliers-en-Vexin (5)	3 445	Cu. 2 ^m /m ¹ /2.	22 sept. 1900.
Dammartin-sur-Tigeaux = Mort- cerf (5)	3 530	Bim. 2 ^m /m.	25 sept. 1900.
Villeneuve-l'Archevêque = Sens	28 009	Cu. 3 ^m /m.	10 oct. 1900.
Vimoutiers = Argentan	31 630	Cu. 2 ^m /m ¹ /2.	15 oct. 1900.
Epinay-sur-Orge = Longjumeau (5)	3 820	Cu. 2 ^m /m ¹ /2.	5 oct. 1900.
Versailles = Paris 6° et 7°	21 090	Circ. souter.	25 sept. 1900.
Argenteuil = Paris 5°	17 706	Cu. 2 ^m /m ¹ /2.	8 oct. 1900.
Alfortville = Paris	10 931	Cu. 2 ^m /m ¹ /2.	15 oct. 1900.

(1) Circuit pourvu de relais polarisés.

(3) Le circuit La Croix-Saint-Ouen = Le Meux = Compiègne a été pourvu de relais polarisés.

(4) Le circuit Chamarande = Etréchy = Etampes a été pourvu de relais polarisés.

(5) Circuit utilisé pour la transmission des télégrammes.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 1^{er} BUREAU.
CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE INTÉRIEURE.

Annotations à la Nomenclature des bureaux télégraphiques.

Additions.

- | | |
|---|--|
| <p>Artonne M. RG..... Puy-de-Dôme.
Assis-sur-Serre, Abon^t. Aisne.
(Moulin de).
Relié à Crécy-sur-Serre pour la correspondance de M. Laye.</p> <p>Blincourt, Abon^t..... Oise.
Relié à Avrigny pour la correspondance de M. H. Panhard.</p> <p>Bouaye M. RG..., Loire-Inférieure
Bouillé-Loretz M. RG.... Deux-Sèvres.
Boult-aux-Bois M. RG... Ardennes.
Cairanne MT. RG Vaucluse.
Camp-de-Fondouk - Djedid Tunisie.
L ☒.
Chaillevois, Abon^t (Châ- Aisne.
teau. de).
Relié à Anizy-le-Château pour la correspondance de M. Martinat.</p> <p>Chalandry, Abon^t. (Mou- Aisne.
lin de).
Relié à Crécy-sur-Serre pour la correspondance de M. Poignant.</p> <p>Chambry - Aisne, Abon^t. Aisne.
(Sucrerie de).
Relié à Laon pour la correspondance de la Sucrerie agricole de Chambry.</p> <p>Chapelle-d'Abondance (La) Haute-Savoie.
MT. (R) RG.
Clairfontaine-Aisne, Abon^t. Aisne.
Relié à la Capelle pour la correspondance de la Laiterie de l'Abbaye (M. Delacroix, directeur).</p> <p>Coutiches M. RG..... Nord.
Coyolles, Abon^t. (Châ- Aisne.
teau de).
Relié à Villers-Cotterets pour la correspondance de M. Moreau.</p> | <p>Dammartin - sur - Tigeaux Seine-et-Marne.
MT.
Écuiry, Abon^t. (Château Aisne.
de). C^{nc} de Rozières.
Relié à Soissons pour la correspondance de M^{me} Delagarde.</p> <p>Étaules-Côte-d'Or MT... Côte-d'Or.
Fay-Aisne. Abon^t. (Château Aisne.
de). C^{nc} du Flavigny-le-Petit.
Relié à Guise pour la correspondance de M^{me} Godin.</p> <p>Fondouk - Djedid (Camp Tunisie.
de) L ☒.
Gevresin MT..... Doubs.</p> <p>La Chapelle-d'Abondance Haute-Savoie.
MT. (R) RG.
La Neuville-Bosmont. Ab^t. Aisne.
(Château de).
Relié à Marle pour la correspondance de M. Leduc.</p> <p>Larouillies MT. RG.... Nord.
Launac M. RG..... Haute-Garonne.
Le Pont-de-Pierres. Abon^t. Aisne.
(Moulin). C^{nc} de Fontaine-les-Vervins.
Relié à Vervins pour la correspondance de M. Havet-Panien.</p> <p>Limé. Abon^t..... Aisne.
2 postes différents reliés à Braisne pour la correspondance respective de M. Prioux et de M. de Saint-Léger.</p> <p>Magny-en-Vexin V..... Seine-et-Oise.
Monbazillac M. RG..... Dordogne.
Montgarny. Abon^t. (Fer- Aisne.
me de). C^{nc} de Terny-Sorny.
Relié à Margival pour la correspondance de M. Dormeuil.</p> |
|---|--|

Moyembrie. Abonn^t. (Château de). C^{nc} d'Auffrique-et-Nogent.

Relié à Coney-le-Château pour la correspondance de M. Oltramare.

Neuville-Bosmont (La). Aisne. Abonn^t. (Château de).

Relié à Marie pour la correspondance de M. Leduc.

Nieul-sur-l'Autize M. RG. Vendée.

Nogent-Aisne. Abonn^t. (Moulin de). C^{nc} d'Auffrique-et-Nogent.

Relié à Coney-le-Château pour la correspondance de M. Couvrechel.

Nucourt V. Seine-et-Oise.
Pont-de-Pierres (Le). Ab^t. Aisne.
(Moulin). C^{nc} de Fontaine-les-Vervins.

Relié à Vervins pour la correspondance de M. Havet-Panien.

Saint-Beauzire MT. Puy-de-Dôme.
Sainte-Gemme-Indre MT. Indre.
RG.

Saint-Lager-Bressac M. RG. Ardèche.

Saint-Magne K. Gironde.

Saurier M. RG. Puy-de-Dôme.

Souix M. RG. Ariège.

Taillebourg M. RG. Charente-Inf^{re}.

Thury-en-Valois MT. RG. Oise.

Vesly MT. (R) RG. Eure.

Modifications.

- Page 44. *A l'article* : Balan | Abonn^t | Ardennes, etc., *substituer* : Balan-Ardennes | Abonn^t | Ardennes, et modifier le renvoi correspondant comme suit : « Cinq postes différents reliés à Sedan pour la correspondance respective de M. de Gourjault, M. Jacquemin, M. Guibourg, MM. Lecomte (L. et P.) et de MM. Godchaux, Peltzer et C^{ie} ».
- 44. ————— Ballan MT. Indre-et-Loire, *substituer* : Ballan-Indre-et-Loire MT. Indre-et-Loire.
- 62. ————— Bertaucourt-Épouillon, etc., modifier le renvoi correspondant comme suit : « 2 postes différents reliés à la Fère pour la correspondance respective de M. Landrin (Alfred) et de M. Cœuret de Saint-Georges ».
- 76. ————— Bouaye | gare | 2 kil. | Loire-Inférieure | *substituer* Bouaye V. Loire-Inférieure et supprimer la mention 2 kil.
- 78. ————— Bou-Hanifia VK. Oran, *substituer* : Bou-Hanifia K. Oran.
- 82. ————— Bourg-de-Péage M. ☒ Drôme, ajouter en observations le renvoi suivant : « Ouvert en semaine de 7 heures ou 8 heures du matin à 7 heures du soir ».
- 121. ————— Chambry MT. Seine-et-Marne, *substituer* : Chambry-Seine-et-Marne MT. Seine-et-Marne.
- 128. ————— Charmes-Aisne, etc., modifier le renvoi correspondant comme suit : « 2 postes différents reliés à la Fère pour la correspondance respective de M. Alfred Magnin et de M. Brincard ».
- 140. ————— Chevresis-Monceau, etc., *substituer* l'indice | Abonn^t | à l'indice IP.
- 145. ————— Ciry-Salsogne MT. RG. Aisne, supprimer l'indice RG.
- 196. ————— Étaules M. ☒ RG. Charente-Inférieure, *substituer* : Étaules-Charente-Inférieure M. ☒ RG. Charente-Inférieure.

- Page 240. *A l'article* : Grisy-Suisnes M. ☒ Seine-et-Marne, ajouter l'indice DP.
- 416. ————— Nesle-Aisne IP. Aisne, etc., *substituer* : Nesles-Aisne | Abonn^t |
Château de | Aisne, et modifier le renvoi correspondant
comme suit : « Relié à Château-Thierry pour la correspon-
dance de M. Marsaux (A.), de ses hôtes et de son personnel ».
- 420. ————— Nieulle-Saint-Sornin M. RG. Charente-Inférieure, *substituer* :
Nieulle-sur-Seudre M. RG. Charente-Inférieure.
- 480. ————— Pouilly-sur-Serre, etc., *substituer* l'indice | Abonn^t | à l'in-
dice IP.
- 486. ————— Puisieux, Aisne, etc., *substituer* l'indice | Abonn^t | à l'in-
dice IP.
- 542. ————— Saint-Lager M. RG. Rhône, *substituer* : Saint-Lager-Rhône M. RG.
Rhône.
- 558. ————— Saint-Pierre-Quiberon M. ☒ RG. Morbihan, supprimer l'in-
dice RG.
- 592. ————— Sommières-Gard M. ☒ Gard, porter en regard le renvoi sui-
vant : Complet en semaine.
- 598. ————— Taillebourg | gare | 1 kil. | Charente-Inférieure, *substituer* : Tail-
lebourg V. Charente-Inférieure et supprimer la mention 1 kil.
- 610. ————— Toulon-Mourillon M. ☒ Var, *substituer* l'indice MC. à l'indice M.
- 616. ————— Triel M. ☒ Seine-et-Oise, *substituer* l'indice MC. à l'indice M.
- 630. ————— Vauxrot, etc., *substituer*, dans la 3^e colonne, C^{no} de Cuffies, à
C^{no} de Cuffis.
- 640. ————— Vieux-Berquin M. ☒ RG. Nord, *substituer* l'indice DP. à l'in-
dice RG.
- 652. ————— Vitry-le-François | Ec. | Marne, *substituer* : Vitry-le-François-
Désert | Ec. | Marne.

Ajouter l'indice ☒ à l'article :

Causses-et-Veyran M. Hérault.

Ajouter l'indice RG. aux articles suivants

Courtenay M. ☒ Loiret.

Latillé M. ☒ Vienne.

Saint-Briac M. ☒ Ile-et-Vilaine.

Saint-Omer-en-Chaussées M. ☒ Oise.

Salettes-Haute-Loire M. Haute-Loire.

Thorens M. ☒ Haute-Savoie.

Fermetures provisoires.

Camp de Coëtquidan M^{re} Morbihan.
Fraise-sur-Agout M. RG. Hérault.
La Rivière-Isère M. Isère.
Paramé IP. Grand-Hôtel-Ille-et-Vilaine.
Rivière-Isère (La) M. Isère.

Réouvertures.

Aubrac M. | C^{ne} de Saint-Chély-d'Aubrac | Aveyron. Supprimer dans la colonne des observations la mention : « Ouvert du 1^{er} juin au 30 septembre ».
Chacrise M. RG. Aisne.

Suppression.

Peira-Cava M^{re} | Poste caserne de | Alpes-Maritimes | relié à Nice.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 2^e BUREAU.
CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE INTERNATIONALE.

Erratum au bulletin rectificatif n° 20 au Tarif télégraphique.

(1^{er} septembre 1900.)

Ajouter à la liste des communications interrompues le câble « Môle Saint-Nicolas-Cap Haïtien ».

DIRECTION DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 2^e BUREAU.
CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE INTERNATIONALE.

Annotations au Tarif télégraphique.

Page 54. — Ascension (île). — *Substituer aux taxes actuelles des colonnes 4, 5 et 6 les taxes suivantes :*

4	5	6
7.395	7.87	7.87

Page 56. — Sainte-Hélène (Île). — Substituer aux taxes actuelles des colonnes 4, 5 et 6 les taxes suivantes :

4	5	6
7.395	7.87	7.87

Page 72. — Guyane française (Cayenne et autres bureaux) et Guyane hollandaise. — Substituer aux taxes actuelles des colonnes 2, 3 et 4 les taxes suivantes :

2	3	4
8.35	8.825	8.875

DIRECTION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 1^{er} BUREAU.
ORGANISATION DES BUREAUX ET DE LA DISTRIBUTION.

Annotations à l'Instruction générale des Postes.

Article 411, page 136. — Substituer à la rédaction actuelle du 1^{er} alinéa la rédaction suivante :

« Les chargements en franchise renfermant des timbres-poste et ceux pour lesquels la constatation du poids peut être requise (voir art. 442), les avis n° 57 du service de la Caisse nationale d'épargne, concernant un compte courant, dont l'actif dépasse le maximum légal, et les groupes de monnaie, sont inscrits sur le registre n° 510. Le poids des groupes et le montant de la somme qu'ils contiennent sont indiqués sur le registre n° 510. »

DIRECTION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 1^{re} BUREAU.
ORGANISATION DES BUREAUX ET DE LA DISTRIBUTION.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ.

1^{er} BUREAU. — CONTRÔLE ET ORDONNANCEMENT DES DÉPENSES.

2^e BUREAU. — ORGANISATION DU SERVICE DES MANDATS-POSTE. — VÉRIFICATION DES PRODUITS.

Annotations à l'Instruction générale des Postes.

Article 37. — Ajouter un troisième alinéa ainsi conçu :

« L'avis n° 508 bis, faisant connaître au public qu'un registre, sur lequel il peut consigner ses plaintes, est à sa disposition, doit être affiché dans la salle d'attente. »

Article 84. — Après le mot « Balances » ajouter « pèse-lettres et Roberval ».

Article 459. — Entre les 1^{er} et 2^e alinéas, intercaler : « à chaque levée, toutes les correspondances qui se trouvent dans la boîte sont retirées, sans exception, et timbrées immédiatement ».

Article 472. — Deuxième alinéa, page 147, ajouter :

« En principe, le changement est effectué après le timbrage des correspondances provenant de la dernière levée de boîte qui précède chaque expédition de courrier, et la sortie des facteurs pour chaque distribution. »

Article 581. — Compléter ainsi le premier alinéa : « n° 125 sur lequel le préposé indique, à chaque ordinaire, l'heure réelle d'arrivée et de départ du courrier, ainsi que le nombre des dépêches reçues ou expédiées en plus ou moins. »

Article 701. — Deuxième alinéa, troisième ligne, après les mots « à l'article 700 », ajouter :

« Après avoir apposé sur le carnet n° 759, en regard de l'inscription de l'objet, le timbre AR, suivi de la mention : *demandé postérieurement le...* »

Article 702. — Ajouter l'alinéa suivant :

« Mention de la date de l'envoi de l'avis est faite sur le carnet n° 759, dans le cadre réservé au visa du Receveur. »

Article 703. — Quatrième ligne, après les mots « sur le sort de l'objet » ajouter :

« Il appose sur le carnet n° 759 le timbre AR, dont l'empreinte est suivie de la mention : *télégraphique demandé postérieurement le...* »

Article 725. — Deuxième alinéa, 2° ligne, page 222, ajouter immédiatement après le mot « destinataire » la mention : « la frappent du timbre à date du bureau », le reste sans changement.

Article 768. — Deuxième alinéa, faire précéder les mots « le préposé inscrit... » des mots « au moment de l'expédition ». A partir de la troisième ligne, substituer la rédaction suivante :

« Le numéro de la tournée et celui de la distribution, l'heure réelle du départ du sous-agent, ainsi que les inscriptions que comportent les tableaux n° 2, 3 et 4 ».

Compléter la manchette par la mention : « au départ ».

Article 779. — Substituer au premier alinéa la rédaction suivante :

« L'agent qui reçoit un facteur rural à son retour de tournée mentionne sur le part n° 747 l'heure exacte de la rentrée, la durée de la distribution et, en cas de rentrée tardive, la justification de ce retard ; il inscrit, ensuite, au tableau n° 3, le nombre des objets non distribués rapportés par ce sous-agent ».

Article 204. — Ajouter à la suite de cet article un paragraphe ainsi conçu :

« Il en est de même des avis de versement n° 1413 et des avis d'émission n° 1452 et 1452 bis. »

Article 1469. — Compléter ainsi qu'il suit le premier paragraphe de cet article :

Après les mots : « il appose sa signature », ajouter : après y avoir porté l'annotation ci-après : « compris dans la dépêche du... pour le bureau de... ».

Article 2045. — Ajouter à cet article un alinéa ainsi conçu :

« Lorsqu'il s'agit de reconstituer la réserve en numéraire, en exécution du troisième alinéa de l'article 2032 de l'Instruction générale, le comptable se borne à compléter la formule n° 1144 de la manière suivante :

« Reconstitution de la réserve en numéraire (art. 2032) », il joint à cette formule le bordereau n° 1115 sur lequel il inscrit la même mention. » Reconstitution de la réserve en numéraire (art. 2032 de l'Instruction générale). »

DIRECTION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3^e BUREAU.
CORRESPONDANCE POSTALE INTERNATIONALE. — SERVICES MARITIMES.

Annotations à l'Instruction générale des Postes.

TROISIÈME PARTIE. — TITRE PREMIER. — CHAPITRE III.

Cartes postales.

Article 259, tome I, page 78. Modifier ainsi la rédaction du deuxième alinéa.

Dans le service international, les cartes postales doivent porter, au recto, le titre « *Carte postale* », exprimé d'une manière apparente « en langue française ou avec traduction sublinéaire en cette langue ».

Les cartes postales fabriquées par l'industrie privée ne sont admises qu'autant que la législation du pays d'origine le permet, qu'elles sont conformes, pour le format et la consistance du papier, aux cartes émises par l'office postal de ce pays; enfin, qu'elles remplissent les autres conditions indiquées au présent chapitre, pour l'admission des cartes postales à prix réduit dans le service international.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3^e BUREAU.
CORRESPONDANCE POSTALE INTERNATIONALE. — SERVICES MARITIMES.

Annotations au Tarif des Postes.

TABLEAU VI, page 20.

en face de NICARAGUA, remplacer les indications actuelles par les suivantes :

2	3	4	5	6	7	8	9	10
15	30	5	10	5	5	5	10	10
centavos.	centavos.	centavos.	centavos.	centavos. (b)	centavos. (b)	centavos. (b)	centavos.	centavos.
					minimum 15 centavos.			

TABLEAU N° XIII.

En regard de : Siam, remplacer dans la colonne 5, l'indication actuelle, par la suivante: « Au cours du jour de l'émission des mandats ».

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — 2° BUREAU.
 ORGANISATION DU SERVICE DES MANDATS-POSTE. — VÉRIFICATION DES PRODUITS.

Annotations au Carnet n° 1516.

(20° liste.)

TITRES ET ADRESSES des JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS. 1	DURÉE de L'ABONNE- MENT. 2	SOMME à verser par l'abonné 3 fr. c.	MONTANT		OBSERVATIONS. 6	
			du MANDAT à trans- mettre au journal. 4 fr. c.	du DROIT à perce- voir. 5 fr. c.		
NOUVEAU JOURNAL.						
<i>Finances (Journal des)</i> , 2, rue de la Pépinière, à Paris, VIII ^e arrondissement. France.....	1 an. ...	2 50	2 35	0 15	20° liste.	
TARIF COMPLÉMENTAIRE.						
<i>Journal (Le)</i> , 100, rue de Richelieu, à Paris, II ^e arrondissement. — Pour MM. les officiers en activité de service.	Paris, Seine et Seine-et-Oise. {	3 mois..	4 50	4 35	0 15	20° liste.
	6 mois..	9 00	8 80	0 20		
	1 an....	18 00	17 70	0 30		
Départements et Algérie..... {	3 mois..	5 00	4 85	0 15	20° liste.	
	6 mois..	10 00	9 80	0 20		
	1 an ...	20 00	19 70	0 30		
JOURNAL À BIFFER.						
<i>Journal illustré (Le)</i> , 61, rue Lafayette, à Paris.....	"	"	"	"	20° liste.	

(21^e liste.)

TITRES ET ADRESSES des JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS. 1	DURÉE de L'ABONNE- MENT. 2	SOMME à verser par l'abonné 3 fr. c.	MONTANT		OBSERVATIONS. 6
			du MANDAT à trans- mettre au journal. 4 fr. c.	du DROIT à perce- voir. 5 fr. c.	
CHANGEMENT DE TARIF.					
<i>République des Travailleurs</i> , à Auch (Geis) — France.....	1 an....	6 00	5 80	0 20	21 ^e liste.
ERREUR À RECTIFIER.					
<i>Sicéle (Le XIX^e)</i> . dernière ligne, lire :	1 an....	20 00	19 70	0 30	21 ^e liste.
<p>La Direction du <i>Journal illustré</i>, 61, rue Lafayette, à Paris, informe l'Administration qu'elle n'accepte plus d'abonnements. En conséquence les agents sont invités à ne plus délivrer jusqu'à nouvel ordre aucun mandat d'abonnement pour cette publication.</p>					

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — 2° BUREAU. — ORGANISATION DU SERVICE
DES MANDATS-POSTE. — VÉRIFICATION DES PRODUITS.

État comparatif des recouvrements effectués à la fin du mois de juillet
des années 1900 et 1899.

FRANCE.

N° des articles	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECOUVREMENTS DU MOIS DE JUILLET.		DIFFÉRENCES POUR 1900.	
		1900.	1899.	Augmentations	Diminutions.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1° POSTES.					
1	Produit net des taxes des correspondances postales. Soldes des comptes avec les offices étrangers	15,209,667 40	14,817,659 77	392,016 63	.
2	Droits perçus sur les mandats français et internationaux	731,883 75	668,468 38	63,418 35	.
3	Droits perçus sur les bons de poste ..	27,425 25	27,670 00	.	244 75
4	Recettes diverses et accidentelles	54,125 44	42,809 38	11,316 06	.
	TOTAUX	16,023,104 82	15,556,598 53	466,751 04	244 75
		En plus en 1900		466,506 ^f 29 ^c	
2° TÉLÉGRAPHES.					
5	Produit net des taxes des correspondances télégraphiques. Soldes des comptes avec les offices étrangers ..	3,849,060 15	3,258,886 25	590,173 90	.
6	Remboursements par divers établissements du traitement d'agents du service postal, télégraphique, téléphonique et de frais de surveillance ..	7,792 12	13,227 51	.	5,435 39
7	Contributions pour droit d'usage et frais d'entretien de lignes télégraphiques et téléphoniques d'intérêt privé ..	58,968 73	173,822 69	.	114,853 96
8	Recettes diverses et accidentelles	114,473 50	137,159 71	.	22,686 21
	TOTAUX	4,030,294 50	3,583,096 16	590,173 90	142,975 56
		En plus en 1900		417,193 ^f 34 ^c	
3° TÉLÉPHONES.					
9	Produits des conversations téléphoniques. Soldes des comptes avec les offices étrangers	352,980 99	261,785 56	91,195 43	.
10	Produit des abonnements urbains et interurbains	1,841,292 56	1,479,776 29	361,516 17	.
11	Produit des abonnements supplémentaires pour la transmission de télégrammes par le téléphone	846 25	550 10	296 25	.
12	Recettes diverses et accidentelles	9,430 45	7,043 55	2,386 90	.
	TOTAUX	2,204,550 15	1,749,155 40	455,394 75	.
		En plus en 1900		455,394 ^f 75 ^c	
RÉCAPITULATION.					
		MOIS DE JUILLET.		DIFFÉRENCES POUR 1900.	
		1900.	1899.	Augmentation.	Diminution.
1 à 4	Produits postaux	16,023,104 82	15,556,598 53	466,751 04	244 75
5 à 8	Produits télégraphiques	4,030,294 50	3,583,096 16	590,173 90	142,975 56
9 à 12	Produits téléphoniques	2,204,550 15	1,749,155 40	455,394 75	"
	TOTAUX du mois de juillet ..	22,257,949 47	20,888,850 09	1,512,319 69	143,220 31
	Mois antérieurs	124,767,025 43	118,861,155 91	6,520,714 75	614,845 23
	TOTAUX GÉNÉRAUX	147,024,974 90	139,750,006 00	8,033,034 44	758,065 54
		En plus en 1900 ..		7,274,968 ^f 90 ^c	

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — 2° BUREAU. — ORGANISATION DU SERVICE DES MANDATS-POSTE. — VÉRIFICATION DES PRODUITS.

État comparatif des recouvrements effectués à la fin du mois de juillet des années 1900 et 1899.

ALGÉRIE.

N° des articles	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECouvreMENTS DU MOIS DE JUILLET		DIFFÉRENCES POUR 1900.	
		1900.	1899.	Augmentat ^{on}	Diminutions.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1° POSTES.					
1	Produit net des taxes de correspondances postales. Soldes des comptes avec les offices étrangers.....	237,275 60	245,511 80	"	8,236 20
2	Droits perçus sur les mandats français et internationaux.....	36,337 21	28,675 82	7,661 39	"
3	Droits perçus sur les bons de poste...	219 25	116 25	103 00	"
4	Recettes diverses et accidentelles....	205 56	255 00	"	49 44
TOTAUX.....		274,037 62	274,558 87	7,764 39	8,285 64
		EN MOINS en 1900. ...		521 ^f 25	
2° TÉLÉGRAPHES.					
5	Produit net des taxes de correspondances télégraphiques. Soldes des comptes avec les offices étrangers..	130,252 35	124,273 40	5,978 95	"
6	Remboursements par divers établissements du traitement d'agents du service postal, télégraphique, téléphonique et de frais de surveillance...	"	"	"	"
7	Contributions pour droit d'usage et frais d'entretien de lignes télégraphiques et téléphoniques d'intérêt privé....	138 00	311 67	"	173 67
8	Recettes diverses et accidentelles....	2,188 00	2,028 00	160 00	"
TOTAUX.....		132,578 35	126,613 07	6,138 95	173 67
		EN PLUS en 1900.....		5,965 ^f 28 ^e	
3° TÉLÉPHONES.					
9	Produits des conversations téléphoniques. Soldes des comptes avec les offices étrangers.....	1,861 14	2,491 87	"	630 73
10	Produit des abonnements urbains et interurbains.....	12,809 11	13,297 49	"	488 38
11	Produit des abonnements supplémentaires pour la transmission des télégrammes par le téléphone.....	"	"	"	"
12	Recettes diverses et accidentelles....	40 73	176 68	"	135 95
TOTAUX.....		14,710 98	15,966 04	"	1,255 06
		EN MOINS en 1900.....		1,255 ^f 06 ^e	
RÉCAPITULATION.					
		MOIS DE JUILLET.		DIFFÉRENCES POUR 1900.	
		1900.	1899.	Augmentat ^{ion} .	Diminution.
1 à 4	Produits postaux.....	274,037 62	274,558 87	7,764 39	8,285 64
5 à 8	Produits télégraphiques.....	132,578 35	126,613 07	6,138 95	173 67
9 à 12	Produits téléphoniques.....	14,710 98	15,966 04	"	1,255 06
TOTAUX du mois de juillet. ...		421,326 95	417,137 98	13,903 34	9,714 37
Mois antérieurs.....		2,400,598 69	2,239,321 85	181,835 59	20,558 75
TOTAUX GÉNÉRAUX.....		2,821,925 64	2,656,459 83	195,738 93	30,273 12
		EN PLUS EN 1900.....		165,465 ^f 81 ^e	

DIRECTION DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE. — 1^{er} BUREAU.
CORRESPONDANCE GÉNÉRALE ET CONTRÔLE.

Tableau des opérations effectuées par la Caisse nationale d'épargne
pendant le mois de septembre 1900.

Versements reçus de 233,841 déposants, dont 31,616 nouveaux	28,783,520 ^f 10
Remboursements à 129,989 déposants, dont 18,517 pour solde.....	30,030,905 ^f 41 ^c
Rentes achetées à 725 déposants pour un capital de.....	632,417 82
	} 30,663,323 23
Excédent des remboursements.....	1,879,803 13

Nombre de comptes existant au 30 septembre 1900 : 3,539,233.

DIRECTION DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE. — 1^{er} BUREAU.
CORRESPONDANCE GÉNÉRALE ET CONTRÔLE.

Annotations à l'Instruction du 28 mars 1892, sur le service extérieur
de la Caisse nationale d'épargne.

Appendice 3, tableau n° 1, page 330.

Dans les séries des comptes tenus par la Direction de la Caisse nationale d'épargne, biffer « 89 | Yonne ».

Tableau n° 2, page 332.

En regard de « Yonne » inscrire « Dijon » au lieu de « Paris ».

Tableau n° 3, page 333 *ter*.

En regard de la succursale de Dijon, porter les indications suivantes, dans les colonnes *ad hoc* :

| 89 | Yonne. | 16 novembre 1900. | 16 novembre 1900. |

CABINET. — CONTENTIEUX.

Jugement.

D'un jugement rendu par défaut, le 12 septembre 1900, par le tribunal correctionnel de Cusset, il appert que le sieur J... F..., voyageur de commerce, a été condamné à 30 francs d'amende pour outrages envers des agents du bureau de Vichy, dans l'exercice de leurs fonctions.

DIRECTION DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE. — 1^{er} BUREAU.
CORRESPONDANCE GÉNÉRALE ET CONTRÔLE.

Jugement.

M. P., receveur, à, a été condamné, par arrêt de la Cour d'assises du département de, en date du 18 septembre 1900, à 6 ans de réclusion, à 1,000 francs d'amende et aux dépens, pour détournements frauduleux de fonds d'épargne.

PERSONNEL. — 2^e BUREAU.

Faits divers.

ACTES DE PROBITÉ.

M. GARNY, facteur rural au bureau de Rigney (Doubs), ayant trouvé quatre billets de banque de 100 francs, a pu, après recherches, les remettre à qui de droit.

M. VILLENEUVE, facteur rural à Villeneuve-les-Béziers (Hérault), a trouvé un billet de banque de 50 francs qui a été remis à la personne qui l'avait perdu. D'autre part, ce sous-agent a rendu une somme de 100 francs à une personne qui la lui avait donné en trop.

M. COURTIN, facteur local à Aulnay-de-Saintonge (Charente-Inférieure), ayant reçu, pour le règlement d'une valeur à recouvrer, un billet de banque de 100 francs au lieu d'un billet de 50 francs, s'est empressé de rendre la différence à l'intéressé.

M. CALVEZ (Yves-Marie), facteur rural à Trémel (Côte-du-Nord), ayant trouvé sur la route, au cours de sa tournée, une montre en argent, a fait des recherches qui ont permis d'en connaître le propriétaire.

M. DUCHÂTEAU, facteur téléphoniste au bureau de Paris n° 90, a trouvé un billet de 50 francs qui a pu être remis à qui de droit.

M. PÉRON, facteur rural à Quimperlé (Finistère), s'est empressé de remettre à la propriétaire une sacoche qu'il avait trouvée sur la voie publique, et qui contenait de l'argent et des bijoux.

M. GOURDON, gardien de bureau à Rochefort (Charente-Inférieure), a trouvé un billet de banque de 50 francs qui a été rendu à la personne qui l'avait perdu.

M. AVIGNON, jeune facteur des télégraphes au bureau de Paris n° 92, ayant trouvé, sur la voie publique, un médaillon en or, s'est empressé de le remettre au commissaire de police du quartier.

M. MILCENT, facteur de ville à Alençon (Orne), a trouvé un bracelet en or qu'il a remis à la personne intéressée.

M. LHOSPITALIER (Maurice), jeune facteur au bureau de Paris n° 34, ayant trouvé, sur la voie publique, un billet de banque de 50 francs, s'est empressé d'aller déposer à un commissariat de police.

M. DEMEURS, gardien de bureau au bureau de Versailles-Préfecture (Seine-et-Oise) a trouvé un porte-monnaie, renfermant 70 francs, qui a pu être remis à son propriétaire.

M. ROGER (Maurice), jeune facteur des télégraphes au bureau de Montpellier-Central (Hérault), a trouvé un porte-monnaie, contenant la somme de 52 fr. 50, qui a été rendu à la personne qui en était propriétaire.

M. SAGE, facteur local au bureau du Plot-Groisy (Haute-Savoie), a rendu un billet de banque de 500 francs qui se trouvait dans un porte-monnaie supposé vide qui lui avait été prêté.

M. CHARLIER, facteur rural à Voyenne (Aisne), a trouvé une pièce d'or de 20 francs qui a pu être rendue à qui de droit.

M. ORDINAIRE, facteur téléphoniste au bureau de Paris n° 66, a trouvé dans la salle d'attente un portefeuille contenant 150 francs en billets de banque et des papiers importants.

M. BAUDOIN, facteur rural au bureau de Ganges (Hérault), a trouvé une montre en argent.

M. GEORGET, facteur local au bureau de Saujon (Charente-Inférieure), a trouvé dans la salle d'attente un porte-monnaie, contenant 400 francs, qui a été remis à son propriétaire.

ACTES DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT.

M. JUGÉ, facteur-receveur à Arnay (Sarthe), a arrêté un cheval emporté.

MM. TEILHET et GALTIER, facteurs ruraux au bureau de Saint-Chamant (Corrèze), ont secouru pendant très longtemps et journellement un vieillard sans ressources qui habitait une maison isolée, située sur leur passage.

M. SAUTEUR, facteur des télégraphes à Fourmies (Nord), a arrêté un cheval emporté.

M. ANDRÉ, facteur rural à Saint-Vincent-du-Lauzet (Basses-Alpes), a fait preuve de dévouement et de courage lors d'un incendie.

M. SÉVIN, facteur au bureau de Couhé (Vienne), a arrêté un cheval emporté.

M. VANKO, facteur local au bureau de Luzy (Nièvre), est intervenu courageusement et énergiquement pour éteindre un commencement d'incendie qui aurait pu prendre des proportions considérables,

PERSONNEL. — 2^e BUREAU.

Arrêté ministériel, du 26 septembre 1900,
décernant la médaille d'honneur des Postes et des Télégraphes.

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

Vu le décret du 22 mars 1882;

Vu les arrêtés des 24 avril 1882 et 8 juin 1899;

Sur la proposition du Sous-Secrétaire d'État des Postes et des Télégraphes,

ARRÊTE :

ART. 1^{er}. — La médaille de bronze des Postes et des Télégraphes est
décernée à :

M. Rose (Eugène), facteur rural à Neuilly-l'Évêque (Haute-Marne); 25 ans et demi
de services administratifs, 5 ans de services militaires.

ART. 2. — Le présent arrêté sera déposé au Sous-Secrétariat d'État des Postes
et des Télégraphes (Secrétariat), pour être notifié à qui de droit.

Paris, le 26 septembre 1900.

A. MILLERAND.

PERSONNEL. — 2^e BUREAU.

Arrêté ministériel, du 4 octobre 1900,
décernant la médaille d'honneur des Postes et des Télégraphes.

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES,

Vu le décret du 22 mars 1882;

Vu les arrêtés des 24 avril 1882 et 8 juin 1899;

Sur la proposition du Sous-Secrétaire d'État des Postes et des Télégraphes,

ARRÊTE :

ART. 1^{er}. — La médaille de bronze des Postes et des Télégraphes est
décernée à :

MM. Bernardi (Joseph), surveillant chef d'équipe à Ajaccio (Corse); 23 ans demi
de services administratifs, 5 ans de services militaires.

Colonna (Barthélemy), facteur rural à Calvi (Corse); 29 ans et demi de services
administratifs, 1 an de services militaires.

Fratani (François-Mathieu), facteur rural à Vezzani (Corse), 30 ans de services
militaires.

Grecchioni (Dominique-Vincent), surveillant chef d'équipe à Bastia (Corse);
24 ans de services administratifs.

Traggiai (Antoine-Vincent), facteur auxiliaire des Télégraphes à Sartène
(Corse); 31 ans de services administratifs, 5 mois de services militaires.

ART. 2. — Le présent arrêté sera déposé au Sous-Secrétariat d'État des Postes
et des Télégraphes (Secrétariat), pour être notifié à qui de droit.

Paris, le 4 octobre 1900.

A. MILLERAND.

PERSONNEL. — 2° BUREAU.

Arrêté ministériel, du 6 octobre 1900,
décernant la médaille d'honneur des Postes et des Télégraphes.

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES,

Vu le décret du 22 mars 1882;

Vu les arrêtés des 24 avril 1882 et 8 juin 1899;

Sur la proposition du Sous-Secrétaire d'État des Postes et des Télégraphes,

ARRÊTE :

ART. 1^{er}. — La médaille de bronze des Postes et des Télégraphes est
décernée à :

MM. Danchez (Aimé-Charles), facteur-chef des postes à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais); 24 ans et demi de services administratifs, 4 ans de services militaires.

Delattre (Charles-Édouard-Joseph), facteur local à Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais); 27 ans de services administratifs.

Dignoire (Nicolas-Louis-Joseph), facteur sous-chef des postes à Arras (Pas-de-Calais); 27 ans et demi de services administratifs, 3 mois de services militaires.

Gabert (Henri), facteur de ville à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais); 25 ans et demi de services administratifs, 4 ans de services militaires.

Héribin (Alfred-Augustin), facteur des télégraphes à Béthune (Pas-de-Calais); 27 ans de services administratifs, 5 mois de services militaires.

Liégeois (Charles - Joseph - Hippolyte), courrier convoyeur à Arras (Pas-de-Calais); 23 ans et demi de services administratifs, 6 ans de services militaires.

Piquet (Gustave-Louis-Joseph), facteur rural à Guines-en-Calais (Pas-de-Calais); 29 ans de services administratifs.

Soulager (Augustin), surveillant sous-chef d'équipe à Arras (Pas-de-Calais); 24 ans de services administratifs, 5 ans de services militaires.

Wassere (Jean-Baptiste-Constant), facteur rural à Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais); 24 ans et demi de services administratifs, 4 ans et demi de services militaires.

ART. 2. — Le présent arrêté sera déposé au Sous-Secrétariat d'État des Postes et des Télégraphes (Secrétariat), pour y être notifié à qui de droit.

Paris, le 6 octobre 1900.

A. MILLERAND.

CABINET.

Jours d'audience de M. le Sous-Secrétaire d'État
et de M. le Chef du Cabinet.

M. le Sous-Secrétaire d'État et M. le Chef du Cabinet recevront, à l'avenir, les mercredi et samedi de chaque semaine, de 9 heures à midi.

PERSONNEL. — 1^{er} BUREAU.

Mutations dans le personnel médical des Postes et des Télégraphes.

Par arrêté ministériel en date du 19 septembre 1900.

1^o Est acceptée la démission de M. le docteur DESNOS, médecin suppléant de la 5^e circonscription (viii^e arrondissement plus le quartier des Ternes du xvii^e arrondissement).

M. le docteur Desnos reste néanmoins agréé comme médecin spécialiste pour les maladies des voies urinaires.

2^o Sont nommés :

a) Médecin suppléant de la 5^e circonscription (viii^e arrondissement plus le quartier des Ternes du xvii^e arrondissement) M. le docteur DEROCHE, médecin suppléant de la 13^e circonscription en remplacement de M. le docteur Desnos.

b) Médecin suppléant de la 13^e circonscription, (xvii^e arrondissement moins le quartier des Ternes), M. le docteur JARJAVAY, médecin suppléant de la 16^e circonscription, en remplacement de M. le docteur Deroche.

3^o Le présent arrêté aura son effet à partir du 16 octobre 1900.

PERSONNEL. — 2^e BUREAU.

Nominations.

Par décret du Président de la République française, en date du 4 octobre 1900, rendu sur la proposition du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,

I.

Les directeurs des Postes et des Télégraphes désignés ci-après sont nommés :

1^o A Melun, M. GUYOT (Vincent-Justin), directeur des Postes et des Télégraphes à Chartres, en remplacement de M. Braive, retraité.

2^o A Chartres, M. IMBERT (Jacques-Noël), directeur des Postes et des Télégraphes à Gap, en remplacement de M. Guyot, nommé à Melun.

3° A Tarbes, M. LAVAURS (Antoine-Gaspard-Achille), directeur des Postes et des Télégraphes à Privas, en remplacement de M. Laffaille, retraité.

4° A Lyon, M. CAILLAUX (Louis-Émile-Gabriel), directeur des Postes et des Télégraphes à Saint-Étienne, en remplacement de M. Herbage, retraité.

5° A Saint-Étienne, M. RAZE (Augustin-Eucher), directeur des Postes et des Télégraphes à Poitiers, en remplacement de M. Caillaux, nommé à Lyon.

6° A Poitiers, M. BELLENGER (Marie-Pierre-Honoré-Edmond), directeur des Postes et des Télégraphes à Perpignan, en remplacement de M. Raze, nommé à Saint-Étienne.

7° A Lille, M. HÉBERT (Ernest-Léon), directeur des Postes et des Télégraphes à Amiens, en remplacement de M. Chevalier-Lemore, retraité.

8° A Amiens, M. TALBOUTIER (Paul), Directeur des Postes et des Télégraphes à Tulle, en remplacement de M. Hébert, nommé à Lille.

II.

Sont nommés directeurs des Postes et des Télégraphes :

1° A Agen, M. DUMESTRE (Jean-Pierre-Alexandre), inspecteur des Postes et des Télégraphes à la Direction de Lot-et-Garonne, en remplacement de M. Barran, retraité.

2° A Gap, M. DERVIN (Arsène-Émile), inspecteur des Postes et des Télégraphes à la Direction de la Somme, en remplacement de M. Imbert, nommé à Chartres.

3° A Perpignan, M. POSTAIRE (Edouard-Désiré-Colomban), inspecteur des Postes et des Télégraphes à la Direction de la Manche, en remplacement de M. Bellenger, nommé à Poitiers.

4° A Tulle, M. BOURDON (Louis-Pierre), inspecteur des Postes et des Télégraphes à la Direction de l'Oise, en remplacement de M. Talboutier, nommé à Amiens.

Par arrêté ministériel, en date du même jour,

I.

Les traitements des directeurs des Postes et des Télégraphes désignés ci-après restent fixés, à partir du jour de leur installation;

1° A 8,000 francs.

MM. Guyot (Vincent-Justin), à Melun.

Caillaux (Louis-Émile-Gabriel), à Lyon.

Raze (Augustin-Eucher), à Saint-Étienne.

Hébert (Ernest-Léon), à Lille.

2° A 7,000 francs.

MM. Lavours (Antoine-Gaspard-Achille), à Tarbes.
Talboutier (Paul), à Amiens.

3° A 6,000 francs.

MM. Imbert (Jacques-Noël), à Chartres,
Bellenger (Marie-Pierre-Honoré-Edmond), à Poitiers.

II.

Le traitement des directeurs des Postes et des Télégraphes désignés ci-après est fixé, à partir du jour de leur installation.

A 6,000 francs.

MM. Dumestre (Jean-Pierre-Alexandre), à Agen,
Dervin (Arsène-Émile), à Gap,
Postaire (Édouard-Désiré-Colomban), à Perpignan,
Bourdon (Louis-Pierre), à Tulle.

PERSONNEL. — 2° BUREAU.

Promotions.

NOMS DES AGENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITEMENTS	
			ANCIENS.	NOUVEAUX.
			francs.	francs.
MM. Herman	Chef de bureau.	Personnel. — 1 ^{er} bureau.	7,000	8,000
Lebeaux	Commis.	Paris R. P. (détaché au Cabinet du Ministre.)	1,800	2,100
Laurencin	Expéditionnaire	Personnel. — 2 ^e bureau. (détaché au Cabinet du Ministre.)	1,900	2,100

PERSONNEL. — 1^{er} et 2^e BUREAUX.

Nominations et mutations.

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. francs.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. francs.
MM. Bernadou.....	S.-chef de bu- reau.	Exploitation élec- trique.	5,500	Chef de bu- reau,	Exploitation élect., 1 ^{er} bureau.	7,000
Gesland.....	Rédacteur..	Idem.....	4,000	Ff. de s.-chef de bureau.	Idem.....	4,000
Jean.....	S.-Inspecteur	Digne.....	3,500	S.-Inspect ^r ..	Agen.....	3,500
Chauvin.....	Rédacteur...	Chargé du cont. des opér. de la succ. de la C. nat. d'éparg. de Bordeaux.	3,500	Idem.....	Épinal.....	3,500
Olry.....	Idem.....	Service de la vérifi- cation du matériel du Dé- pôt central et de l'agence comptab. des timbres-poste.	3,500	Idem.....	Amiens.....	3,500
Vetter.....	Idem.....	Beauvais.....	3,500	Idem.....	Beauvais.....	3,500
Delon.....	Idem.....	Quimper.....	3,500	Idem.....	Saint-Brieuc.....	3,500
Martinot - Du- bary.	Idem.....	Dijon.....	3,500	Idem.....	Saint-Lô.....	3,500
Sarda dit Mar- quis.	Idem.....	Bordeaux.....	3,100	Idem.....	Digne.....	3,000
Lafontaine.....	Idem.....	Dir. des services élec- triq. de la région de Paris.	3,100	Idem.....	Cherbourg.....	3,000
Tallendeau ...	Idem.....	Direction du matér. et de la construc.	3,100	Idem.....	Nancy.....	3,000
Fontaines.....	Commis.....	Havre, central....	1,800	Rédacteur...	Rouen.....	1,900
Deloncle.....	Idem.....	Brest, principal...	2,100	Idem.....	Idem.....	2,200
Bouchède.....	Inspecteur...	Auch, exploitation.	5,500	Inspecteur...	Auch, ser. él. télép.	5,500
Vaisse.....	S.-Inspecteur	Auch, service élec- trique, téléphon ^e	3,000	S.-Inspect ^r ..	Auch, exploitation.	3,000
Herblot.....	Commis pp ^{al} .	Paris, R. P.....	3,600	Sous-chef de section....	Paris, R. P.....	3,500
Romand - Mon- nier.	Idem.....	Idem.....	3,600	Idem.....	Idem.....	3,500
Pegueux.....	Chef de bri- gade.	Bur. ambulants de la ligne du Nord.	4,250	Idem.....	Bureau de tri de la gare du Nord.	4,500
Pierre.....	Commis pp ^{al} .	Bur. de tri de la gare de l'Est.	4,000	Idem.....	Bureau de tri de la gare de l'Est.	4,500
Durandau.....	Chef de bri- gade.	Bur. ambulants de la ligne de Lyon.	4,000	Idem.....	Bureau de tri de la gare de la Bastille	4,000
Gache.....	Idem.....	Bur. ambulants de la ligne de l'Ouest.	4,000	Idem.....	Bureau de tri de la gare de l'Ouest.	4,000
Nicolas.....	Idem.....	Bur. ambulants de la ligne de Lyon.	4,000	Idem.....	Bureau de tri de la gare de Lyon.	4,000
Cottreau.....	Idem.....	Bur. ambulants de la lig. du Sud-Ouest.	3,600	Idem.....	Bureau de tri de la gare du Sud-Ouest	3,500
Sirjacques....	Idem.....	Bur. ambulants de la lig. du Nord-Ouest	3,600	Idem.....	Bureau de tri de la g. du Nord-Ouest.	3,500
Launay.....	Commis pp ^{al} .	Paris, R. P.....	3,600	Idem.....	Paris, R. P.....	3,500
Montignault..	Rédacteur...	Direct. de la Caisse nat. d'épargne.	4,500	Idem.....	Idem.....	4,500
Périn.....	Commis pp ^{al} .	Poste central des té- légraphes à Paris.	4,000	Idem.....	Poste central des té- légraphes à Paris.	4,000
Léonard.....	Idem.....	Idem.....	4,000	Idem.....	Idem.....	4,000
Goyffon.....	Idem.....	Lyon, central.....	4,000	Idem.....	Lyon, central.....	4,000
Magol.....	Idem.....	Marseille, central..	4,000	Idem.....	Marseille, central..	4,000

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
MM. Faure.....	Rédacteur...	Direction de la Seine	1,900	Rédacteur...	Administration cen- trale, personnel, 2 ^e bureau.	1,900
Bouchery	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	2,200	<i>Idem.</i>	Administration cen- trale, direction de l'exploit. postale.	2,200
Turpin.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	2,500	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	2,500
Gellée.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	2,500	<i>Idem.</i>	Administration cen- trale, dir. de l'ex- ploit. électrique.	2,500
Auclair.....	<i>Idem.</i>	Dir. des services élec. région de Paris.	2,200	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	2,200
Dartigue.....	<i>Idem.</i>	Direction de la Seine	2,500	<i>Idem.</i>	Administration cen- trale, dir. du ma- tériel et de la con.	2,500
Walter.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	2,200	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	2,200
Jourd'Heuil...	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,900	<i>Idem.</i>	Administration cen- trale, direction de la comptabilité.	1,900
Bachelierie...	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,900	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,900
Levelot.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	2,200	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	2,200
Dréan.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	2,500	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	2,500
Mingels.....	<i>Idem.</i>	Direction des servi ^{cs} électriques de la région de Paris.	2,500	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	2,500
Dugloux.....	<i>Idem.</i>	Direction de la Seine	2,500	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	2,500
Sauzède.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	2,200	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	2,200
Levesu.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,900	<i>Idem.</i>	Administration cen- trale, dir. du ma- tériel et de la cons.	1,900
Garnard.....	Commis....	Paris 89.....	2,700	<i>Idem.</i>	Direction de la Cais. nationale d'épar.	2,800
Olivier.....	Rédacteur...	Direction de l'exploit- ation électrique.	3,500	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	3,500
M ^{lle} Péliissier.....	Employée...	Valence, téléphones	1,000	Employé....	Suc. de la Cais. nat. d'ép. de Valence..	1,000
MM ^{lles} Laroche....	<i>Idem.</i>	Mâcon, R. P.....	1,100	<i>Idem.</i>	Suc. de la Cais. nat. d'ép. de Péligueux.	1,100
Valance....	<i>Idem.</i>	Blois, R. P.....	1,000	<i>Idem.</i>	Suc. de la Cais. nat. d'ép. de Tours.	1,000
Debuiche....	<i>Idem.</i>	Lille, téléphones..	1,200	<i>Idem.</i>	Suc. de la Cais. nat. d'ép. de Lille.	1,200
M ^{mes} veuve Cordier.	<i>Idem.</i>	Dijon, téléphones..	1,100	<i>Idem.</i>	Suc. de la Cais. nat. d'ép. de Dijon.	1,100
M ^{lle} Banc.....	Receveuse...	S ^t -Martin-d'Ablois..	1,600	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,600
M ^{me} Dessoye.....	Employée...	Dijon, central.....	1,400	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,400
MM. Dabrigéon....	Rédacteur...	Orléans.....	3,100	Rédacteur...	Chargé du cont. des op. de la suc., Ca. d'ép. d'Orléans.	3,100
Micheau.....	Commis....	Montluçon.....	2,700	<i>Idem.</i>	Orléans.....	2,800
Frérejarque....	<i>Idem.</i>	Melun.....	1,800	<i>Idem.</i>	Dijon.....	1,900
Oudot.....	Rédacteur...	Caissier à la succurs. de la Caisse d'ép. de Limoges.	3,100	<i>Idem.</i>	Suc. de la Ca. d'ép. de Marseille, ser- vice du teneur.	3,100
Bertrand.....	<i>Idem.</i>	Succursale de la Cais. d'ép. de Marseille service du teneur.	2,800	<i>Idem.</i>	Cais. à la suc. de la C. d'ép. de Limoges.	2,800
de Lavison....	Commis....	Bur. ambulants de la lig. de la Méditer.	1,500	<i>Idem.</i>	Dir. des bur. amb. de la lig. de la Méd.	1,600
Roussin.....	Serg.-major	14 ^e bataillon de ch ^{rs} à pied, à Embrun	"	Expédition ^{re} .	1 ^{er} bureau du per- sonnel.	1,500
Amiel.....	Fact.-recev..	Mercus.....	1,000	<i>Idem.</i>	Poix.....	1,500

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
M. Lorin		Postulant	"	Mécanicien..	A la disposition du Ministre des Colo- nies pour le ser- vice du Tonkin.	1,800
M ^{lle} Lanusse	Receveuse...	Aventignan	1,200	Receveuse...	Rabastens-d.-Bigorre	1,200
M. Lefebvre	Receveur...	Le Havre, quartier de l'Eure.	2,000	Receveur...	Villers-sur-Mer	2,000
M ^{me} v ^{ve} Toussaint ..	Receveuse...	Villers-sur-Mer	1,800	Receveuse...	Le Havre, q. del'Eure	1,800
M ^{lles} Malou	<i>Idem</i>	Sainte-Sévère	1,400	<i>Idem</i>	Faux-la-Montagne..	1,400
Mauchien	<i>Idem</i>	Urciers	1,000	<i>Idem</i>	Sainte-Sévère	1,000
Poiré	<i>Idem</i>	Valines	1,400	<i>Idem</i>	L'Arbret	1,400
Bailly	Dame empl.	St-Maur-des-Fossés.	1,400	<i>Idem</i>	Valines	1,400
M. Martin	Receveur...	Montreux-Château..	1,000	Receveur...	Fresse	1,000
M ^{me} Daguerre	Receveuse...	Chenu	1,000	Receveuse...	Pontvallain	1,000
M ^{lle} Guibout	Dame empl.	Rouen, bourse	1,200	<i>Idem</i>	Oisseau-le-Petit. ...	1,200
M ^{me} Obalski	<i>Idem</i>	Bressuire	1,400	<i>Idem</i>	Mougon	1,400
MM. Briache	Sous-officier.	"	Receveur...	Saint-Martin-du-Bos- cherville.	1,000
Mirande	<i>Idem</i>	"	<i>Idem</i>	Douelle	1,000
Voillery	Rédacteur...	Dijon, direction	2,500	<i>Idem</i>	Les Laumes	2,200
Brun	Receveur...	Charolles	3,500	<i>Idem</i>	Montcau-les-Mines.	3,500
Landri	Commis p ^{al} .	Bourges	4,000	<i>Idem</i>	Charolles	4,000
Simonet	Receveur...	Lille-Esquermes. ...	3,000	<i>Idem</i>	Lille, Saint-Martin.	3,000
M ^{lle} Laporte	Receveuse...	Soubise	1,400	Receveuse...	Saint-Porchaire. ...	1,400
M ^{me} veuve Joubert ..	<i>Idem</i>	Grignols	1,200	<i>Idem</i>	Lisle	1,200
M ^{lle} Ricard	<i>Idem</i>	St-Christoly-de-Blaye	1,200	<i>Idem</i>	Grignols	1,200
MM. Constantin	Receveur...	La Roquebrussanne.	1,400	Receveur...	Beausset	1,400
Lecherre	Recev. princ.	Auxerre	4,500	Receveur p ^{al} .	Poitiers	5,000
Paulliac	<i>Idem</i>	Bourges	4,500	<i>Idem</i>	Besançon	5,000
Maquinghen ..	Receveur...	Tourcoing	4,500	Receveur...	Roubaix	5,000
Simonard	<i>Idem</i>	Rennes, central ...	4,500	<i>Idem</i>	Rouen, bourse	4,500
M ^{me} Fougeray	Receveuse...	Ventabren	1,200	Receveuse...	La Roquebrussanne.	1,200
MM. Bonzom	Rédacteur...	A la direction de Constantine.	3,500	Receveur...	Guélnia	3,500
Vinas	Receveur...	Charensat	1,000	<i>Idem</i>	Gelles	1,000
Guichard	<i>Idem</i>	Gelles	1,000	<i>Idem</i>	Charensat	1,000
Thuiller	<i>Idem</i>	Amiens, f ^s de Hem.	2,200	<i>Idem</i>	Solesmes	2,400
M ^{lles} Charpillon	Receveuse...	La Queue-I.-Yvelines	1,600	Receveuse...	Thiberville	1,600
Lemée	<i>Idem</i>	Prahec	1,600	<i>Idem</i>	Secodigny	1,600
MM. Huré	Receveur...	Saint-Hilaire-des- Landes.	1,000	Receveur...	Prahec	1,000
Laffon	Sous-officier.	"	<i>Idem</i>	Aventignan	1,000
Bouin	<i>Idem</i>	"	<i>Idem</i>	Saint-Hilaire-des- Landes.	1,000
Coissard	Receveur...	Saint-Geniès-de-Mal- goires.	1,200	<i>Idem</i>	Caillat	1,200
M ^{lle} Portes	Receveuse...	Grau-du-Roi	1,600	Receveuse...	Saint-Geniès-de-Mal- goires.	1,600
M ^{me} veuve Legros ..	<i>Idem</i>	Larchant	1,400	<i>Idem</i>	Villeneuve-s.-Bellot.	1,400
Mazerat	<i>Idem</i>	Thaumiers	1,400	<i>Idem</i>	Larchant	1,400
M. Bauzan	Receveur...	Saint-Henri	2,000	Receveur...	Les Martigues	2,000
M ^{lle} Leducq	Receveuse...	Cartignies	1,400	Receveuse...	Iwuy	1,400
M ^{me} Hazard	<i>Idem</i>	Fontenelle	1,600	<i>Idem</i>	Cartignies	1,600
MM. Gautier	Facteur rec ^t .	Achères	1,200	Receveur...	Achères	1,200
Gontaud	Receveur...	Rennes-les-Bains..	1,200	<i>Idem</i>	Bruniquel	1,200
Poujade	Sous-officier.	"	<i>Idem</i>	Rennes-les-Bains..	1,000
Mallet	<i>Idem</i>	"	<i>Idem</i>	Chenu	1,000
Follet	<i>Idem</i>	"	<i>Idem</i>	Rechésy	1,000
Valencin	<i>Idem</i>	"	<i>Idem</i>	Montreux-Château..	1,000
M ^{lle} Millot	Receveuse...	Blesmes	1,600	Receveuse...	Buzancy	1,600
MM. Youlet	Sous-officier.	"	Receveur...	Blesmes	1,000
Bazile	<i>Idem</i>	"	<i>Idem</i>	Villefranche de Longchapt.	1,000

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
M ^{mes} Grimard.....	Dame empl..	Nogent-sur-Seine...	1,300	Receveuse...	Pont-sur-Seine.....	1,200
veuve Prat.....	Receveuse...	Charleval.....	1,200	Idem.....	Cuers.....	1,200
M ^{lle} Durand.....	Dame empl..	Aix-en-Provence...	1,400	Idem.....	Charleval.....	1,400
MM. Bruy.....	Commis p ^{al} ..	Auxerre.....	3,600	Receveur....	Tonnerre.....	3,500
Philippe.....	Idem.....	Le Mans R. P.....	4,000	Idem.....	Châteaudun.....	4,000
M ^{mes} Colombo.....	Receveuse...	Saint-Claud-sur-le- Son.	1,400	Receveuse...	Onzain.....	1,400
Got.....	Idem.....	Saint-Même-les-Car- rières.	1,600	Idem.....	Saint-Claud-sur-le- Son.	1,600
Dutillet.....	Idem.....	Nanteuil-en-Vallée.	1,400	Idem.....	Saint-Même-les-Car- rières.....	1,400
MM. Delerue.....	Receveur....	Gravelines.....	2,200	Receveur....	Lille-Fives.....	2,400
Hennocq.....	Rédacteur...	Dirac du Morbihan.	3,100	Idem.....	Hénin-Liétard.....	2,700
Carbonnier.....	Receveur....	Toulouse, Ar.-Bern.	2,000	Idem.....	Castelsarrasin.....	2,200
M ^{me} Rouède.....	Dame empl..	Direct. de la Seine.	1,400	Receveuse...	Vaux.....	1,400
M ^{lle} Raoult.....	Receveuse...	Croissy.....	1,400	Idem.....	Maignelay.....	1,400
M. Drouin.....	Idem.....	Pierrelaye.....	1,200	Receveur....	Croissy.....	1,200
M ^{me} Behr.....	Dame empl..	Paris, central.....	1,400	Receveuse...	Pierrelaye.....	1,400
M ^{lle} Mény.....	Receveuse...	Vaux.....	1,600	Dame empl..	Direction de la Seine	1,600
MM. Chenu.....	Rédacteur...	Direction de la Caisse nation ^{le} d'épargne	4,000	Receveur....	Péronne.....	4,000
Dartois.....	Idem.....	Idem.....	3,500	Idem.....	Le Cateau.....	3,500
Barthélemy.....	Commis pp ^{al} ..	Abbeville.....	4,000	Idem.....	Abbeville.....	4,000
Baillon.....	Commis.....	Avesnes-sur-Helpe..	2,700	Idem.....	Anor.....	2,200
M ^{lles} Deschamps.....	Receveuse...	Bondues.....	1,600	Receveuse...	Gouzeaucourt.....	1,600
Pernel.....	Idem.....	Lamarche.....	1,800	Idem.....	Darney.....	1,800
M. Pierron.....	Commis.....	Epinal, rue Thiers.	2,100	Receveur....	Lamarche.....	2,000
M ^{me} Nicolas.....	Receveuse...	Carnoules.....	1,400	Receveuse...	Bormes.....	1,400
M ^{lle} Arnaud.....	Dame empl..	Belley.....	1,200	Idem.....	Champromier.....	1,200
M ^{me} v ^{ve} Blanchard.....	Receveuse...	S ^t -Jean-Soleymieux.	1,400	Idem.....	Ferrières-sur-Sichon	1,400
MM. Lallement.....	Idem.....	Tonnerre.....	4,500	Rec. princip.	Auxerre.....	4,500
Lanes.....	Idem.....	Rive-de-Gier.....	4,500	Idem.....	Bourg.....	4,500
Duquénoy.....	Idem.....	Calais, rue des Fonti- nettes:	4,500	Receveur....	Calais.....	4,500
Humbert.....	Idem.....	Béthune.....	4,000	Idem.....	Dunkerque.....	4,500
Proth.....	Idem.....	Lens.....	4,000	Idem.....	Tourcoing.....	4,500
Hugo.....	Idem.....	Rochefort-sur-Mer..	4,500	Rec. princip.	Bourges.....	4,500
Baulande.....	Idem.....	Châteaudun.....	4,000	Idem.....	Le Puy-en-Velay...	4,500
Coupé.....	Idem.....	Hazebrouck.....	3,500	Receveur....	Armentières.....	3,500
Delattre.....	Idem.....	Le Cateau.....	3,500	Idem.....	Béthune.....	3,500
Guire.....	Commis p ^{al} ..	Calais, école d'artil- lerie.	4,000	Idem.....	Calais, rue des Fon- tinettes.	4,000
Postel.....	Idem.....	Cherbourg.....	3,600	Idem.....	Valognes.....	3,500
Broglic.....	Receveur....	Mourmelon-le-Grand	4,000	Idem.....	Belfort, ville.....	4,000
Bosviel.....	Commis p ^{al} ..	Paris, 95, détaché au bureau de l'Ex- position univers ^{lle} de 1900.	4,000	Idem.....	Levallois-Perret...	4,000
Boulart.....	Receveur....	Belfort, f ^s de France.	4,500	Rec. princip.	Arras.....	4,500
Beaugois.....	Idem.....	Péronne.....	4,000	Receveur....	Belfort, f ^s de France	4,000
Fournier.....	Idem.....	Valognes.....	4,000	Idem.....	Cherbourg.....	4,000
Le Goïc.....	Idem.....	Fougères.....	4,000	Idem.....	Rochefort-sur-Mer..	4,500
Fauquembergue	Rédacteur...	Direction de la Caisse nation ^{le} d'épargne	4,500	Idem.....	Paris, bur. 55, rue des Pyrénées, 397.	4,500
Gabaudan.....	Receveur....	Challans.....	2,400	Idem.....	Saint-Pons.....	2,400
M ^{lle} Caron.....	Receveuse...	Vignacourt.....	1,600	Receveuse...	Bernaville.....	1,600
M ^{me} Saudrais.....	Dame empl..	Direction de la Caisse nation ^{le} d'épargne	1,700	Idem.....	Vignacourt.....	1,600
M ^{lle} Despont.....	Receveuse...	Frières-Fallouel...	1,400	Idem.....	La Queue-l-Yvelines	1,400
M ^{me} Beauvoir.....	Dame empl..	Paris, 38.....	1,300	Idem.....	Palluau-sur-Indre..	1,400
M. Robillot.....	Rédacteur...	Direction d'Alger...	3,500	Receveur....	Saint-Chamond....	3,500
M ^{lle} Garachon.....	Dame empl..	Bourges.....	1,300	Receveuse...	Thaumières.....	1,400
M ^{me} Charlot.....	Idem.....	Cognac.....	1,300	Idem.....	Nanteuil-en-Vallée.	1,200

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCE ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
M. Le Néouannic.	Commis	Lorient	3,000	Receveur	Loudéac	3,000
M ^{me} Carpentier	Receveuse	Bernaville	1,600	Receveuse	Amiens, f. de Hem.	1,600
M ^{lle} Chollez	Idem	Martainville-Epreve ^{ic}	1,400	Idem	Conty	1,400
M. Cabaniols	Receveur	Saint-Maurice	1,000	Receveur	Causses-et-Veyran	1,000
M ^{me} v ^e Bourgoüin	Receveuse	Ezy	1,400	Receveuse	Montrésor	1,400
M ^{lle} Vigiuer	Idem	Quinson	1,200	Idem	Meyrargues	1,200
Thin	Idem	Quettehou	1,600	Idem	Torigny-sur-Vire	1,600
Lutier	Idem	Sennely	1,200	Idem	Ezy	1,200
Maubon	Dame empl.	Beaune	1,400	Idem	Chastellux-sur-Cure	1,400
MM. Bonhomme	Commis	Rodez	3,000	Receveur	Vanves	3,000
Amouroux	Idem	Saintes	2,400	Idem	Magnac-Laval	2,200
M ^{me} v ^e Buré	Receveuse	Millières	1,200	Receveuse	Vignory	1,200
MM. Massebican	Recev. princ.	Cahors	4,500	Recev. princ.	Carcassonne	4,500
Villa	Receveur	Carpentras	4,500	Idem	Cahors	4,500
Bès	Idem	Thizy	3,000	Receveur	Lunel	3,000
Macabey	Rédacteur	Direction du Doubs	3,100	Idem	Thizy	3,000
David	Chef de brig.	Ligne du Nord	3,300	Chef de brig.	Ligne de l'Est	3,300
Bouvet	Idem	Ligne de Lyon	3,300	Idem	Ligne de l'Ouest	3,300
Joyeux	Recev. princ.	Paris	7,000	Recev. princ.	Paris	8,000
Constant	Idem	Marseille	7,000	Idem	Marseille	8,000
Crassous	Com. princ.	Ligne du Nord	3,300	Chef de brig.	Ligne du Nord	3,300
Porte	Idem	Ligne de l'Est	3,300	Idem	Ligne de Lyon	3,300
Kermervant	Agent du ser- vice mari- time.	Ligne de l'Indo- Chine.	4,600	Agent du ser- vice mari- time.	Lig. de la côte occi- dentale d'Afrique.	4,000
Pagès	Commis fais. fonct. de com. princ.	Ligne de l'Ouest	3,000	Commis fais. fonct. de com. princ.	Ligne du Sud-Ouest	3,000
Monier	Com. princ.	Paris 61	3,300	Com. princ.	Paris 43	3,300
Petit	Idem	Paris 58	3,300	Idem	Paris 61	3,300
Pierre	Chef de brig.	Ligne de l'Est	4,250	Idem	Gare de l'Est	4,000
Boré	Com. princ.	Gare du Nord	3,300	Idem	Gare de la Bastille	3,300
Gay	Idem	Ligne de Lyon	3,000	Idem	Idem	3,000
Céréde	Idem	Idem	3,300	Idem	Gare d'Austerlitz	3,300
Arnal	Idem	Ligne du Nord	3,000	Idem	Gare du Nord	3,000
Espiorré	Idem	Fontainebleau	3,600	Idem	Melun	3,600
Gal	Idem	Issoudun	3,300	Idem	Fontainebleau	3,300
Lamy	Idem	Bureau des télégr. officiels.	3,300	Idem	Paris 106	3,300
Guyon	Idem	Paris 51	3,300	Idem	Paris 3	3,300
Antoine	Idem	Paris 17	4,000	Idem	Paris 31	4,000
Pradier	Idem	Meaux	3,600	Idem	Cette	3,600
Gaté	Idem	Paris 51	4,000	Idem	Paris 8	4,000
Potôt	Idem	Paris 63	3,300	Idem	Gare de Lyon	3,300
Costedoat	Idem	Châlons-sur-Marne	3,300	Idem	Bayonne	3,300
Didou	Commis	Ligne de l'Ouest	3,000	Commis fais. fonct. de com. princ.	Ligne de l'Ouest	3,000
Guilhem	Idem	Castelnaudary	3,000	Com. princ.	Mazamet	3,300
Vaquier de La- baume	Idem	Paris 17	3,000	Idem	Paris 58	3,300
Bodereau	Idem	Paris 50	3,000	Idem	Gare de la Bastille	3,300
Virenque	Idem	Lig. du Nord-Ouest	3,000	Commis fais. fonct. de com. princ.	Ligne du Nord	3,000
Faure	Idem	Ligne du Sud-Ouest	3,000	Idem	Idem	3,000
Gresle	Idem	Ligne de Lyon	3,000	Idem	Ligne de Lyon	3,000
Ploncard	Idem	Idem	3,000	Idem	Idem	3,000
Michel	Idem	Toulon	3,000	Comm. princ.	Toulon	3,300
Rocca	Idem	Menton	3,300	Idem	Menton	3,300
Lizet	Idem	Aurillac	3,000	Idem	Issoudun	3,300
Léméré	Idem	Paris R. P.	3,000	Idem	Paris R. P.	3,300
Roudier	Idem	Paris, central	3,000	Idem	Bureau des télégr. officiels.	3,300

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAI- TE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAI- TE- MENTS.
			fr.			fr.
MM. Carrot	Commis	Paris 51	3,000	Comm. princ.	Paris 51	3,300
Maurer	Idem	Paris 96	3,300	Idem	Paris 35	3,300
Dupré	Idem	Paris R. P.	3,000	Idem	Paris 74	3,300
Gras	Idem	Paris 98	3,000	Idem	Paris 17	3,300
Chavigné	Idem	Ligne du Sud-Ouest	3,000	Commis fais. fonct. de com. princ.	Ligne de l'Ouest	3,000
Sylvestre	Idem	Ligne de l'Est	3,000	Idem	Ligne de l'Est	3,000
Defendini	Idem	Algerie	3,000	Com. princ.	Algerie	3,300
Paroche	Idem	Paris 96	3,000	Idem	Paris 51	3,300
Martenot	Idem	Paris 6	3,000	Idem	Paris 63	3,300
Fleury	Idem	Havre, central	3,000	Idem	Alençon	3,300
Delacotte	Idem	Caen R. P.	3,000	Idem	Vire	3,300
Blot	Idem	Châlons-sur-Marne	3,000	Idem	Châlons-sur-Marne	3,300
Barrué	Idem	Ligne du Nord	3,000	Commis fais. fonct. de com. princ.	Lig. du Nord-Ouest	3,000
Battu	Expédition ^{re}	1 ^{er} bur. du personnel	2,300	Commis	Gare de la Bastille	2,400
Girard	Commis	Paris 68	1,500	Idem	Gare du Nord	1,500
Pulleu	Idem	Paris 2	1,500	Idem	Idem	1,500
Déquirôt	Idem	Paris 22	2,700	Idem	Idem	2,700
CoBas	Idem	Gare du Nord	1,500	Idem	Gare de l'Est	1,500
Vigour	Idem	Paris 18	2,700	Idem	Gare de Lyon	2,700
Jeunet	Idem	Ligne de Lyon	1,800	Idem	Idem	1,800
Poulain	Idem	Gare de Lyon	3,000	Idem	Gare de la Bastille	3,000
Vaissière	Idem	En disponibilité	"	Idem	Idem	2,700
Bertrand	Idem	Paris 1	1,500	Idem	Idem	1,500
Hly	Idem	Paris 43	2,700	Idem	Ligne de l'Ouest	2,700
Blaux	Idem	Gare Saint-Lazare	1,800	Idem	Idem	1,800
Darqué	Idem	Lig. du Nord-Ouest	1,500	Idem	Gare Saint-Lazare	1,500
Dubreuil	Idem	Paris 16	1,500	Idem	Idem	1,500
Lageste	Idem	Paris R. P.	2,400	Idem	Idem	2,400
Pacheix	Idem	Ligne du Nord	2,100	Idem	Paris R. P.	2,100
Cousin	Idem	Troyes R. P.	1,500	Idem	Paris 105	1,500
Dupré (J.-A.)	Idem	Paris 36	2,700	Idem	Paris R. P.	2,700
Lampéti	Idem	Lyon, central	1,800	Idem	Tonkin	1,800
Vatton	Idem	Idem	1,500	Idem	Idem	1,500
Bromhorst	Idem	Montbéliard	1,500	Idem	Idem	1,500
Cornec	Idem	Ligne de l'Ouest	1,800	Idem	Idem	1,800
Carrère	Idem	Lyon R. P.	1,800	Idem	Madagascar	1,800
Vuidepot	Idem	Idem	1,800	Idem	Idem	1,800
Dhume	Idem	Paris, central	1,800	Idem	Idem	1,800
Lasserre	Idem	Ligne de l'Est	1,500	Idem	Idem	1,500
Roussel	Idem	Paris 12	1,500	Idem	Idem	1,500
Darolles	Idem	Paris 32	1,500	Idem	Côte d'Ivoire	1,500
Ripaux	Idem	Paris 33	2,400	Idem	Congo français	2,400
Paganel	Idem	En disponibilité	"	Idem	Paris 96	1,500
Mas	Idem	Ussel	1,500	Idem	Clermont-Ferrand, central	1,500
Rouaux	Idem	Arras	1,500	Idem	Ligne du Nord	1,500
Ségonin	Idem	En disponibilité	"	Idem	Toulon	2,400
Brousse	Idem	Ligne de Lyon	1,800	Idem	Paris R. P.	1,800
Roy	Idem	Ligne du Sud-Ouest	1,500	Idem	Ligne de Lyon	1,500
Olivieri	Idem	Idem	2,700	Idem	Ligne de la Méditer- ranée	2,700
Campan	Idem	Ligne de l'Est	1,500	Idem	Ligne des Pyrénées	1,500
Gigou	Idem	En disponibilité	"	Idem	Marseille, central	1,500
Menneguerre	Idem	Ligne de l'Ouest	2,400	Idem	Parthenay	2,400
Guérillot	Idem	Nogent-le-Rotrou	2,700	Idem	Châteaudun	2,700
Desangles	Idem	Bordeaux R. P.	2,100	Idem	Ligne des Pyrénées	2,100
Sacquepée	Idem	Tourcoing	1,800	Idem	Saint-Omer	1,800
Leray	Idem	Valenciennes	1,500	Idem	Paris, central	1,500
Nérot	Idem	Beauvais	3,000	Idem	Idem	3,000

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.
MM. Nicolas	Commis	Bordeaux, central..	3,000	Commis	Paris, central.....	3,000
David	Idem	Agen	1,500	Idem	Bordeaux, central..	1,500
Isnard	Idem	Monte-Carlo	1,500	Idem	Cannes	1,500
Février	Idem	Marseille-Chapitre..	1,500	Idem	Nice, central	1,500
Cabrot	Idem	Arles	1,800	Idem	Marseille, central..	1,800
Faraldo	Idem	Nice R. P.	1,800	Idem	Nice, central	1,800
Teisseire	Idem	Monte-Carlo	1,500	Idem	Nice R. P.	1,500
Grignon	Idem	Ligne de l'Ouest..	1,800	Idem	Menton	1,800
Pandeus	Idem	Versailles R. P.	1,500	Idem	Ligne de l'Ouest ..	1,500
Girard	Idem	Poissy	2,700	Idem	Versailles R. P.	2,700
Ballay	Idem	St-Germain-en-Laye	2,100	Idem	Poissy	2,100
Decelle	Idem	Clermont-Ferrand, central.	3,000	Idem	Aurillac	3,000
Bliaux	Idem	Ligne de Lyon	1,800	Idem	Bureau de tri de la gare du Nord-O.	1,800
Durand (J-L.)	Idem	Mâcon	1,800	Idem	Ligne de Lyon	1,800
Del	Idem	Nancy R. P.	1,800	Idem	Saint-Dié	1,800
Lacroix à Grand Pierre	Idem	Lyon R. P.	1,500	Idem	Lyon-Perrache	1,500
Gélot	Idem	Idem	3,000	Idem	Marseille R. P.	3,000
Ricard	Idem	Lézignan	2,400	Idem	Castelnaudary	2,400
Décélas	Surnumér ^{re}	En disponibilité	"	Idem	Ussel	1,500
Aubert	Commis	Madagascar	1,800	Idem	Bordeaux R. P.	1,800
Le Roy	Idem	Tonkin	2,400	Idem	Lorient	2,400
Duret	Idem	Bayeux	2,100	Idem	Paris 63	2,100
Bridonneau	Idem	Paris 63	1,500	Idem	Bayeux	1,500
Marqués	Idem	Toulouse R. P.	2,100	Idem	Toulouse, central..	2,100
Alexaline	Idem	Paris R. P.	2,100	Idem	Vierzon	2,100
Brenner	Ex-adjutant	7 ^e section de com- mis et ouvriers militaires d'ad.	"	Idem	Angers R. P.	1,500
Brugaille	Commis	Fécamp	1,800	Idem	Havre, central	1,800
Vizioz	Idem	Paris 71	1,500	Idem	Paris 75	1,500
Morice	Surnumér ^{re}	En disponibilité	"	Surnumér ^{re}	Alençon	"
Tramblay	Idem	Idem	"	Idem	Agen	"
Lacum	Idem	Idem	"	Idem	Paris 81	"
Vieu	Idem	Idem	"	Idem	Mazamet	"
Dupré	Idem	Idem	"	Idem	Neufchâtel-en-Bray.	"
Obled	Idem	Idem	"	Idem	Tourcoing	"
Dartigue	Idem	Idem	"	Idem	Bayonne	"
Gellez	Idem	Idem	"	Idem	Valenciennes	"
Carly	Idem	Idem	"	Idem	Loches	"
Luca	Idem	Marseille, central..	"	Idem	Monte-Carlo	"
Guigou	Idem	Idem	"	Idem	Marseille-Chapitre .	"
Norza	Idem	Idem	"	Idem	Nice, central	"
Caupestre	Idem	Idem	"	Idem	Arles	"
Messagier	Idem	Menton	"	Idem	Monte-Carlo	"
Follain	Idem	En disponibilité	"	Idem	St-Germain-en-Laye.	"
Gioan	Idem	Marseille, central..	"	Idem	Nice R. P.	"
Choppin	Idem	Idem	"	Idem	Toulon	"
Dussert	Idem	En disponibilité	"	Idem	Monte-Carlo	"
Dumanchin	Idem	Bureau du tri de la gare du Nord-O.	"	Idem	Meaux	"
Quincy	Idem	Paris 55	"	Idem	Mâcon	"
Borne	Idem	Lyon-Perrache	"	Idem	Lyon R. P.	"
Maurin	Idem	Lyon, central	"	Idem	Idem	"
Genthon	Idem	En disponibilité	"	Idem	Paris, central	"
Delom	Idem	Idem	"	Idem	Lig. du Nord-Ouest.	"
Aléas	Idem	Idem	"	Idem	Ligne du Sud-Ouest	"
Fillon	Idem	Idem	"	Idem	Paris 50	"
Taule	Idem	Idem	"	Idem	Ligne de Lyon	"
Grillet	Idem	Idem	"	Idem	Gare du Nord	"
Raust	Idem	Laon	"	Idem	Idem	"

NOMS DES AGENTS	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	AGENTS.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS. fr.
MM. Vilain	Surnumér ^{re}	En disponibilité . . .	"	Surnumér ^{re}	Gare du Nord	"
Vilhefroy	Idem	Idem	"	Idem	Idem	"
Vergé	Idem	Ligne du Sud-Ouest	"	Idem	Paris 4	"
Lapoire	Idem	Marseille R. P	"	Idem	Ligne du Sud-Ouest.	"
Selon	Idem	Marseille, central . .	"	Idem	Marseille R. P	"
Dufour	Idem	Lille, central	"	Idem	Arras	"
Dutertre	Idem	Paris 35	"	Idem	Ligne de l'Ouest . . .	"
Peillie	Idem	Ligne de l'Ouest . . .	"	Idem	Paris 35	"
Reversat	Idem	Ligne de l'Est	"	Idem	Paris 16	"
Paquelier	Idem	En disponibilité . . .	"	Idem	Ligne de Lyon	"
Bienvenu	Idem	Ligne de Lyon	"	Idem	Chambéry	"
Lioussou	Idem	Ligne du Nord-Ouest	"	Idem	Ligne du Sud-Ouest.	"
Nicolas	Idem	Lo Havre, central . .	"	Idem	Saint-Brieuc	"
Maylin	Idem	Ligne du Nord	"	Idem	Le Havre, central . .	"
Deligne	Idem	Lille, gare	"	Idem	Ligne du Nord	"
Degand	Idem	Lille, central	"	Idem	Lille, gare	"
Coudere	Idem	Ligne de Lyon	"	Idem	Ligne de la Méditer- ranée.	"
Piquemal	Idem	Marseille R. P	"	Idem	Ligne des Pyrénées.	"
Aicard	Idem	Marseille, central . .	"	Idem	Marseille R. P	"
Gimié	Idem	En disponibilité . . .	"	Idem	Ligne de la Méditer-	"
Roubaud	Idem	Idem	"	Idem	Toulon	"
Marfaing	Idem	Rouen R. P	"	Idem	Paris 1	"
Monlezun	Idem	Toulouse, central . .	"	Idem	Libourne	"
Polissero	Idem	Marseille, central . .	"	Idem	Marseille R. P	"
Médiamole	Idem	En disponibilité . . .	"	Idem	Paris 28	"
Gayet	Idem	Idem	"	Idem	Le Havre, central . .	"
Soubié	Idem	Idem	"	Idem	Paris R. P	"
Gault	Idem	Idem	"	Idem	Idem	"
Le Boucher	Idem	Idem	"	Idem	Brest, central	"
Collier	Idem	Idem	"	Idem	Paris R. P	"
Verguet	Idem	Lyon, central	"	Idem	Nogent-le-Rotrou . .	"
Luzel	Idem	Rennes, central . . .	"	Idem	Châteaubriant	"
Millet	Idem	En disponibilité . . .	"	Idem	Beauvais	"
Claudinot	Idem	Idem	"	Idem	Gare du Nord	"
Jansen	Idem	Idem	"	Idem	Idem	"
Heckli	Idem	Ligne de l'Est	"	Idem	Gare de l'Est	"
Pons	Idem	Bureau de tri de la gare du Nord.	"	Idem	Idem	"
Simonnot	Idem	En disponibilité . . .	"	Idem	Idem	"
Grandemange	Idem	Idem	"	Idem	Idem	"
Pelletier	Idem	Lyon R. P	"	Idem	Gare de Lyon	"
Barraud	Idem	Ligne de Lyon	"	Idem	Idem	"
Authié	Idem	Rouen R. P	"	Idem	Idem	"
Berne	Idem	En disponibilité . . .	"	Idem	Idem	"
Lormand	Idem	Idem	"	Idem	Gare de la Bastille . .	"
Nadiras	Idem	Idem	"	Idem	Idem	"
Papy	Idem	Ligne du Sud-Ouest	"	Idem	Gare d'Orléans	"
Pradet	Idem	Idem	"	Idem	Idem	"
Jammes	Idem	En disponibilité . . .	"	Idem	Idem	"
Joannès	Idem	Idem	"	Idem	Idem	"
Michel	Idem	Idem	"	Idem	Idem	"
Pedron	Idem	Versailles R. P . . .	"	Idem	Ligne de l'Ouest . . .	"
Rozès	Idem	En disponibilité . . .	"	Idem	Idem	"
Thomachot	Idem	Idem	"	Idem	Idem	"
Delord	Idem	Idem	"	Idem	Idem	"
Germain	Idem	Idem	"	Idem	Idem	"
Palis	Idem	Idem	"	Idem	Idem	"
Pachoud	Idem	Idem	"	Idem	Idem	"
Rougagnou	Idem	St-Germain-en-Laye	"	Idem	Gare Saint-Lazare . .	"
Lavernhe	Idem	En disponibilité . . .	"	Idem	Idem	"
Henry	Idem	Pontoise	"	Idem	Idem	"
Sutra de Germa	Idem	Ligne de l'Ouest . . .	"	Idem	Idem	"

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS. fr.
MM. Blasselé.....	Surnumér ^{re}	En disponibilité...	"	Surnumér ^{re}	Gare Saint-Lazare..	"
Chaliès.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Perrin.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Ballon.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 68.....	"
Boursier.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 2.....	"
Barjez.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 43.....	"
Maujean.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Laon.....	"
Pucheu.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Gare du Nord.....	"
Singer.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Ligne de l'Est.....	"
Jouhanneaud.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Ligne du Nord-Ouest	"
Héroguelle.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Gare du Nord.....	"
Geng.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Lyon R. P.....	"
Jeannot.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Ligne de Lyon.....	"
Maupas.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Libeault.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Gare de Lyon.....	"
Bourgat.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 1.....	"
Bourrier.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest	"
Cabau.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Guimoneau.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Versailles R. P.....	"
Martin (L.-A.- R.).	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 22.....	"
Dupont.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 16.....	"
Saboureau.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	St-Germain-en-Laye	"
Guillosson.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Ligne de l'Ouest.....	"
Petit.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Ligne du Nord.....	"
Duperron.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Rouen R. P.....	"
Dessum.....	Idem.....	Paris 105.....	"	Idem.....	Paris 18.....	"
Hugon.....	Idem.....	En disponibilité...	"	Idem.....	Troyes R. P.....	"
Monteil.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris R. P.....	"
Petitbon.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris, central.....	"
Mongain.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 36.....	"
Saint-Lèbes.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest.	"
Damien.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Ligne de l'Est.....	"
Soulier.....	Idem.....	Clermont - Ferrand, central.	"	Idem.....	Clermont - Ferrand, central.	"
André.....	Idem.....	En disponibilité...	"	Idem.....	Lunel.....	"
Severoux.....	Idem.....	Marseille, central..	"	Idem.....	Marseille, préfecture	"
Depiolo.....	Idem.....	Bordeaux R. P.....	"	Idem.....	Bordeaux, central..	"
Monges.....	Idem.....	En disponibilité...	"	Idem.....	Paris 12.....	"
Gachet.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Tours, gare.....	"
Moreau.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Nantes R. P.....	"
Tellier.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Beauvais.....	"
Briquel.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Nancy R. P.....	"
Tannière.....	Idem.....	Lyon, central.....	"	Idem.....	Lyon, préfecture..	"
Mathieu.....	Idem.....	En disponibilité...	"	Idem.....	Melun.....	"
Bourveau.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Pontoise.....	"
Lonzy.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris R. P.....	"
Barrière.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest	"
Combes.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Évreux.....	"
Théron.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Ligne de Lyon.....	"
Naudin.....	Idem.....	Marseille, central..	"	Idem.....	Nice R. P.....	"
Paradis.....	Idem.....	En disponibilité...	"	Idem.....	Ligne de Lyon.....	"
Barbade.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Ligne de l'Ouest..	"
Gustroy.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Saint-Quentin.....	"
Jeangneau.....	Idem.....	Paris 4.....	"	Idem.....	Auxerre.....	"
Séhean.....	Idem.....	Ligne de l'Est.....	"	Idem.....	Paris 4.....	"
Delpech.....	Idem.....	En disponibilité...	"	Idem.....	Paris R. P.....	"
Roustit.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Guillou.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 47.....	"
Camus.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 20.....	"
Deville - Cha- brolle.	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris, central.....	"
Bure.....	Idem.....	Paris 32.....	"	Idem.....	Paris 98.....	"

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.
MM. Crétal.....	Surnumér ^{re} ..	En disponibilité...	fr.	Surnumér ^{re} ..	Commercy.....	fr.
Martin A.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Menton.....	"
Sauvage.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Dieppe.....	"
Bougin.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Fécamp.....	"
Peyret.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Mantes-sur-Seine...	"
Ottavy.....	Idem.....	Marseille, central..	"	Idem.....	Marseille R. P.....	"
Aspinart.....	Idem.....	En disponibilité...	"	Idem.....	Toulon.....	"
Violla.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Lyon-Guillotière...	"
Chassefière.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 71.....	"
Couaillac.....	Idem.....	Algérie.....	"	Idem.....	Paris 32.....	"
Gahen.....	Idem.....	Paris 83.....	"	Idem.....	Paris 96.....	"
Pradels.....	Idem.....	En disponibilité...	"	Idem.....	Paris 83.....	"
Noël.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 6.....	"
Le Bas.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Nantes R. P.....	"
Pédezert.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris R. P.....	"
Tardière.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Tournier.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Ligne des Pyrénées.	"
Barthe.....	Idem.....	Louviers.....	"	Idem.....	Mazamet.....	"
M ^{me} Dangles.....	Postulante.....	"	Employée.....	Commeny.....	1,000
M ^{lles} Lopvet.....	Employée.....	Mont-de-Marsan....	1,000	Idem.....	Saintes.....	1,000
Affre.....	Idem.....	Paris K.....	1,000	Idem.....	Mont-de-Marsan..	1,000
Decall.....	Idem.....	Paris 51.....	1,300	Idem.....	Paris K.....	1,300
Mas.....	Postulante.....	"	Idem.....	Guéret.....	1,000
Girard.....	Employée.....	Fougères.....	1,000	Idem.....	Saint-Servan.....	1,000
Jégar.....	Idem.....	Pont-Audemer.....	1,000	Idem.....	Fougères.....	1,000
Chéron.....	Postulante.....	"	Idem.....	Pont-Audemer.....	1,000
Basley.....	Employée.....	Angers R. P.....	1,200	Idem.....	Le Palais.....	1,200
Delétang.....	Postulante.....	"	Idem.....	Angers R. P.....	1,000
Balligand.....	Employée.....	Avesnes.....	1,200	Idem.....	Le Gateau.....	1,200
Bucquoy.....	Idem.....	Le Gateau.....	1,000	Idem.....	Avesnes.....	1,000
Deval.....	Postulante.....	"	Idem.....	Compiègne, téléph.	1,000
Mollaret.....	Idem.....	"	Idem.....	Lyon-Guillotière...	1,000
M ^{me} Auclair.....	Employée.....	Rouen téléphone....	1,000	Idem.....	Rouen-Bourse....	1,000
M ^{lles} Larché.....	Postulante.....	"	Idem.....	Rouen, téléphone..	1,000
Grimard.....	Idem.....	"	Idem.....	Sèvres, téléphone..	1,000
Lalève.....	Idem.....	"	Idem.....	Gérardmer.....	1,000
Drouin.....	Idem.....	"	Idem.....	Bruyères-en-Vosges.	1,000
M ^{me} Longuet.....	Idem.....	"	Idem.....	Rouen-Bourse....	1,000
M ^{lles} Capiomont..	Employée.....	Paris K.....	1,000	Idem.....	Paris F.....	1,000
Boulade (R.M.)	Idem.....	Paris F.....	1,300	Idem.....	Paris K.....	1,300
M ^{me} Alexandre.....	Idem.....	Paris K.....	1,200	Idem.....	Paris J.....	1,200
M ^{lles} Pécaut.....	Idem.....	Paris I.....	1,000	Idem.....	Paris K.....	1,000
M ^{me} Roques.....	Idem.....	Asnières.....	1,000	Idem.....	Colombes.....	1,100
M ^{lles} Guyonneau..	Idem.....	Colombes.....	1,000	Idem.....	Asnières.....	1,000
Bessère.....	Idem.....	Périgueux.....	1,300	Idem.....	Paris, central.....	1,300
Jacol.....	Idem.....	Chaumont.....	1,200	Idem.....	Dijon, téléphone..	1,200
M ^{me} Bresson.....	Postulante.....	"	Idem.....	Chaumont.....	1,000
M ^{lles} Jacotin.....	Idem.....	"	Idem.....	Épernay.....	1,000
Louhet.....	Employée.....	Dijon, téléphone..	1,000	Idem.....	Dijon R. P.....	1,000
Guillat-Courier	Idem.....	Lyon-Guillotière...	1,100	Idem.....	Grenoble, téléphone	1,100
Bressand.....	Postulante.....	"	Idem.....	Dijon, téléphone..	1,000
M ^{me} Allard.....	Idem.....	"	Idem.....	Algérie.....	1,000
M ^{lles} Bayle.....	Employée.....	Annonay.....	1,100	Idem.....	Aubenas.....	1,100
Velay.....	Postulante.....	"	Idem.....	Annonay.....	1,000
Faresse.....	Receveuse.....	Chatillon-S ^t -Jean..	1,400	Idem.....	Marseille-téléphone.	1,400
Dubreuil.....	Postulante.....	"	Idem.....	Idem.....	1,000
Bougenault.....	Idem.....	"	Idem.....	Dijon, téléphone..	1,000
Merle.....	Employée.....	Paris R.....	1,000	Idem.....	Toulouse, central..	1,000
Pascault.....	Postulante.....	"	Idem.....	Tours-Lariche.....	1,000
Bourelly.....	Employée.....	Bourgoin.....	1,000	Idem.....	Grenoble, téléphone	1,000
M ^{me} Gauthier.....	Postulante.....	"	Idem.....	Bourgoin.....	1,000
M ^{lle} Thiant.....	Employée.....	Lille, téléphone..	1,000	Idem.....	Armentière.....	1,000
Debuiche.....	Idem.....	Armentières.....	1,200	Idem.....	Lille, téléphone...	1,200

NOMS DES AGENTS	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
M ^{mes} Letellier	Employée	Paris K	1,200	Employée	Caen, central	1,200
Grimm	Idem	En disponibilité	"	Idem	Paris K	1,100
M ^{lles} de Burgat	Idem	Paris 62	1,200	Idem	Paris 64	1,200
Preudhomme	Postulante	"	Idem	Paris 62	1,000
Beaujean	Idem	"	Idem	Paris 62	1,000
Bagland	Employée	Paris K	1,000	Idem	Paris 51	1,000
Bonnerot	Postulante	"	Idem	Paris K	1,000
Denis	Employée	En disponibilité	"	Idem	Paris 90	1,000
Vaquette	Postulante	"	Idem	Boulogne-sur-Seine .	1,000
Bertrand	Idem	"	Idem	Colombes	1,000
Loury	Employée	Bernay	1,000	Idem	Neuilly-Saint-James	1,000
Dreux	Postulante	"	Idem	Bernay	1,000
Malaval	Idem	"	Idem	Putcaux	1,000
Morét	Employée	Villeneuve-sur-Lot . .	1,000	Idem	Paris K	1,000
M ^{me} Daban	Idem	Paris K	1,000	Idem	Villeneuve-sur-Lot . .	1,000
M ^{lles} Gaudot	Postulante	"	Idem	Paris 1	1,000
Cazalas	Employée	Bordeaux, téléph . . .	1,300	Surveillante . . .	Même service	1,300
Cardouat	Postulante	"	Employée	Bordeaux, téléphone	1,000
Sage	Employée	Nogent-sur-Marne . . .	1,400	Idem	Paris, central	1,400
M ^{me} Lardet	Idem	En disponibilité	"	Idem	Nogent-sur-Marne . .	1,100
M ^{lles} Forest	Postulante	"	Idem	Paris K	1,000
Valière	Employée	En disponibilité	"	Idem	Idem	1,000
Lepage	Idem	Paris K	1,000	Idem	Paris B	1,000
Hugon	Idem	Rufec	1,200	Idem	Périgueux	1,200
Sauvage	Idem	Soissons, téléphone	1,000	Idem	Paris K	1,000
Dassonville	Idem	Douai, téléphone . . .	1,400	Surveillante . . .	Même service	1,400
Chameau	Postulante	"	Employée	Tergnier, téléphone	1,000
Delabre	Idem	"	Idem	Soissons, téléphone	1,000
M ^{me} Castagnet	Idem	"	Empl. auxi- liaire	Caen, central	R ^{on} , 1,000
Desjours	Employée	Dijon, téléphone . . .	1,400	Surveillante . . .	Même bureau	1,400
M ^{lles} Bourguignon . . .	Postulante	"	Employée	Marseille, téléphon.	1,000
Roch	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Girard	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Aldobrandi	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Contier	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Appaix	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Carboni	Idem	"	Idem	Idem	1,000
Baliste	Idem	"	Idem	Idem	1,000
M ^{mes} Biastre	Idem	"	Idem	Commentry, téléph.	1,000
Dozol	Employée	Marseille, cuis. d'ép ^e	1,300	Idem	Marseille, téléphon.	1,300
M ^{lles} Berthaud	Postulante	"	Idem	Cognac	1,000
Cérou	Employée	Saint-Jean-d'Angély	1,000	Idem	Ribérac	1,000
Reux	Postulante	"	Idem	St-Jean-d'Angély . .	1,000
Deldon	Idem	"	Idem	Mende	1,000
Le Breton	Idem	"	Idem	Château-Gontier . . .	1,000
Bricout	Idem	"	Idem	Douai, téléphone . . .	1,000
Duboisset	Idem	"	Idem	Montceau-les-Mines .	1,000
Gayraud	Employée	Paris K	1,100	Idem	Vitry-s-Seine, télép.	1,100
Iché	Idem	Putcaux	1,000	Idem	Paris K	1,000
Brouillet	Postulante	"	Idem	Putcaux	1,000
Picard	Employée	Yvetot	1,000	Idem	Rouen-Bourse	1,000
Pain	Postulante	"	Idem	Yvetot, téléphone . .	1,000
Petroux	Employée	Paris, central	1,000	Idem	Paris 98	1,000
Dautin	Postulante	"	Idem	St-Maur-les-Fossés . .	1,000
M ^{mes} Monveroux	Employée	En disponibilité	"	Idem	Paris, central	1,300
Lecoq	Idem	Idem	"	Idem	Idem	1,300
M ^{lles} Bernard	Postulante	"	Idem	Nantes, téléphone . .	1,000
Lasserre	Idem	"	Idem	Bressuire	1,000
M ^{me} Poizot	Receveuse	En disponibilité	"	Empl. auxi- liaire	Sains-du-Nord	R ^{on} , 1,000
M ^{lles} Pittion	Employée	Villefranche-s-Saône	1,100	Employée	Bourg	1,100
Grivel-Delillaz	Postulante	"	Idem	Villefranche-s-Saône	1,000

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.
			fr.			fr.
M ^{lles} Lemasson . . .	Employée . . .	Joinville	1,100	Employée . . .	Troyes, téléphone.	1,100
Blanchard . . .	Postulante	"	Idem	Joinville	1,000
Prempain . . .	Employée . . .	Pont-l'Évêque . . .	1,100	Idem	Avranches	1,100
Lechâle	Postulante	"	Idem	Pont-l'Évêque	1,000
Hâsquenoph . .	Idem	"	Idem	Levallois-Perret . . .	1,000
Douay	Idem	"	Idem	Paris R	1,000
Souvy	Employée . . .	Brive	1,100	Idem	Paris, central	1,100
Lascaux	Idem	Limoges, central . .	1,100	Idem	Brive	1,100
Gagnepain . . .	Idem	Maisons-Laffitte . .	1,100	Idem	Paris, central	1,100
M ^{me} Mourlam . . .	Idem	Idem	"	Idem	Idem	1,100

